



WWF

FR

2017

SOUTENABILITÉ STABILITÉ SÉCURITÉ

Pourquoi lutter contre le dérèglement climatique est un investissement dans la paix et la sécurité

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général depuis janvier 2016.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez vous sur : <http://projets.wwf.fr>

Ensemble, nous sommes la solution.

Rédaction du rapport : Antoine Meunier (WWF-France) sous la direction de Pascal Canfin (WWF-France).
Conception graphique : Laura François (WWF-France).

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks /
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré Saint-Gervais.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.instagram.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.linkedin.com/company/wwffrance)

SOMMAIRE

ÉDITOS	4
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
INTRODUCTION	10
CHAPITRE 1 : DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES QUI SE MULTIPLIENT	14
Afrique	16
Focus sur le Darfour	16
Proche et Moyen-Orient	17
Focus sur la Syrie	17
Asie	18
Focus sur la Thaïlande	18
Amérique Latine et Caraïbes	19
Focus sur El Niño	19
Arctique	19
Reste du monde	21
Territoires insulaires	21
CHAPITRE 2 : SOUTENABILITÉ, STABILITÉ, SÉCURITÉ	24
L'élévation du niveau des mers et la dégradation des littoraux	26
Les événements climatiques extrêmes et catastrophes naturelles	26
Focus sur l'ouragan Katrina	26
Les stress hydriques et la gestion des eaux transfrontalières	27
Focus sur les bassins du Nil et de l'Indus	27
La désertification et la dégradation des terres	28
Focus sur les événements à évolution lente (<i>slow onset events</i>)	28
Focus sur l'accaparement des terres	29
L'accentuation de la compétition pour accéder aux ressources naturelles	29
Focus sur la piraterie	30
Les conséquences sanitaires du changement climatique	31
Focus sur les virus	32
Les conséquences migratoires du dérèglement climatique	32
Focus sur le statut de réfugié climatique	33
CHAPITRE 3 : REPENSER LA SÉCURITÉ DANS UN MONDE OÙ LE CLIMAT SE DÉRÈGLE - LES RECOMMANDATIONS DU WWF FRANCE	36
Mettre en œuvre les deux accords fondamentaux adoptés en 2015	38
Produire une expertise indépendante forte	40
Renforcer les initiatives de coopération internationale	41
Focus sur la <i>Climate Diplomacy Initiative</i>	41
Focus sur la <i>Planetary Security Initiative (PSI)</i>	42
Focus sur le <i>Global Military Advisory Council on Climate Change (GMACCC)</i>	43
Transformer les analyses et initiatives en actions concrètes pour les populations, et notamment les jeunes	44
Focus sur l'Initiative 3S	44
Former les personnels des institutions militaires et diplomatiques nationales à la relation	45
Soutenabilité-Stabilité-Sécurité	45
Focus sur l'Allemagne et la France	46
Intégrer des experts Soutenabilité dans les équipes d'analystes des crises au sein des Chancelleries et des ministères de la défense	47
Focus sur les États-Unis	47
Stress tester un monde à 1,5, 2, 3, 4 °C de réchauffement climatique en matière de conflictualité	48
Augmenter la part des financements consacrés à la résilience et à l'adaptation au changement climatique en considérant ces dépenses comme un investissement dans la sécurité locale et mondiale	49
Focus sur l'Union Européenne	52
POSTFACE DE LAURENT FABIUS	54
BIBLIOGRAPHIE	56

ÉDITO



© ERIC FEFERBERG

MALADES DU TEMPS

Lors d'un de mes voyages en Chine, mon interprète revenait d'un long séjour en France. Toujours gourmand de compliments, je lui demandai ce qu'il pensait de notre pays. Il commença par s'extasier sur la beauté des paysages, la qualité et la diversité des vins, la, relative, gentillesse de la population avant de s'exclamer :

- Hélas, vous n'aimez pas vos enfants !
- Pas aimer nos enfants ? La chair de notre chair, notre raison de vivre !
- Non ! Un pays qui accumule tant de dettes n'aime pas ses enfants.

Cette dure remarque chinoise ne m'a plus jamais quitté. Depuis, je dresse le catalogue de toutes les dettes possibles. Et pas seulement financières. Le sentiment d'injustice est une dette, je veux dire une bombe, qui ne pourra qu'éclater. De même que la dégradation du bateau sur lequel nous naviguons, la Terre.

Depuis cette suspicion sur l'amour porté à mes enfants, j'essaie de mesurer chaque action présente à l'impact qu'elle aura sur les générations futures. Et la conviction m'habite que l'ouverture des frontières est loin d'être la menace principale pesant sur notre planète. Notre maladie la plus grave ne vient pas de l'espace. Nous souffrons d'un grave dérèglement de notre relation au temps.

Ce syndrome, on peut l'appeler comme on veut : hystérie du tout-tout-de-suite, hystérie de l'enfant gâté, trouble oculaire de l'autruche...

Comment combiner notre attente, légitime, de sécurité avec notre refus de prévoir, cet acharnement de l'aveuglement ?

En bon hypochondriaque, je me passionne depuis toujours pour la médecine. Et la mission d'ambassadeur que m'a confiée l'institut Pasteur n'a fait que renforcer mon intérêt. La situation française est exemplaire : des soins toujours au sommet de l'excellence. Et pourtant une situation sanitaire qui, chez nous, peu à peu, se dégrade.

Comment expliquer ce paradoxe ? Par une raison toute simple : l'oubli de la prévention. On a beau être, ou se dire, les meilleurs du monde, on ne répare jamais ce qu'on a laissé détruire. Ceux qui ont l'audace de vivre en couple le savent !

L'arithmétique de nos écoles nous donne de l'évolution une image fautive. Nous croyons que l'accroissement de deux degrés de la température moyenne à la surface de notre planète n'est que la continuité d'une progression d'un degré. C'est oublier que les croissances linéaires n'habitent que nos esprits soucieux d'être rassurés.

Dans la réalité interviennent des effets de seuil qui bouleversent les programmes. Un autre univers s'invite, sans ressemblance avec l'ancien. Et quant à revenir en arrière, impossible ! Celles et ceux qui sont atteints de cette maladie là ignorent autant le passé que l'avenir. Dans les époques anciennes, ils ou elles font leur marché, ne retenant que ce qui leur plaît. Et c'est ainsi qu'ils ou elles peuvent, en toute tranquillité, célébrer l'hier et le jadis. Voyez l'Afrique. Quelle impudence de vitupérer sa violence et ses gaspillages actuels, en oubliant les désordres de nos siècles passés ! Et quelle malhonnêteté de ne pas rappeler le prélèvement, aujourd'hui encore dérisoire, de populations, par exemple celles du Sahel, sur les ressources de notre planète ! Des populations, pourtant, en urgent besoin de développement sous peine de graves tensions, notamment des émigrations massives vers les pays voisins. Rien de plus dangereux que le manque d'espérance. Puisque la vie n'offre rien d'autre, on se livre à tous les trafics et prête l'oreille à tous les faux prophètes.

Mon âge avancé me permet d'avertir : le temps se venge toujours de celles et ceux qui l'ignorent.

Avant nous le bonheur, répètent les rentiers de la nostalgie.

Après nous le déluge, disent les jouisseurs du seul instant.

Sauf que, jadis, le bonheur n'était pas là, ou mal partagé.

Sauf que le déluge est là, ou du moins son avant garde.

Erik Orsenna

Membre de l'Académie française

ÉDITO



© SHERIF SCOURI / WWF FRANCE

Si vous avez l'impression que les événements climatiques extrêmes se multiplient, vous ne rêvez pas. Pour ne prendre qu'un seul exemple, « la probabilité d'avoir des températures extrêmes a été multipliée par dix et même plus entre 2011 et 2015 » selon un rapport de l'organisation météorologique mondiale de 2016.

Ces catastrophes, qui peuvent détruire une agglomération, voire un pays entier, nous alertent sur la nécessité de changer notre cadre de pensée et d'action. Si on ne peut plus envisager les questions d'énergie, d'alimentation, de mobilité... sans prendre en compte la dimension environnementale, c'est également le cas pour les questions de sécurité et de défense. Le changement climatique et ses conséquences environnementales (désertification, hausse du niveau des mers, migrations, *etc.*) nous imposent de reconsidérer notre traitement de la sécurité et d'y intégrer une nouvelle donne : le dérèglement de notre climat.

Ce rapport ne présente pas une nouvelle théorie mais synthétise les conclusions de plusieurs études scientifiques et les arguments portés par de nombreux chercheurs et instituts spécialistes des liens climat-sécurité depuis quelques années. Il met en exergue les apports essentiels de différents collectifs d'experts afin de mettre en lumière cette problématique et de permettre la mise en place de nouvelles pratiques dans les institutions les plus concernées comme les ministères des affaires étrangères et de la défense.

Ce rapport comporte plusieurs préconisations dont certaines peuvent être mises en œuvre immédiatement. Par exemple, intégrer systématiquement des experts des enjeux environnementaux dans les équipes d'analystes des crises au sein des chancelleries et ministères de la défense ou organiser des stress tests simulant l'évolution de la conflictualité potentielle région par région dans un monde à 1,5, 2, 3, 4 °C de réchauffement de façon à mieux anticiper et prévenir ces conflits potentiels.

Le WWF France, engagé pour un monde où l'humanité et la nature vivent en harmonie, s'est saisi de cette problématique pour formaliser un nouveau cadre de pensée et d'action – les trois S - et le présenter aux décideurs actifs dans le domaine de la sécurité, de la diplomatie, de la géopolitique mais aussi du développement et de la protection de l'environnement.

Il ne s'agit bien évidemment pas de nier les causes politiques, ethniques, religieuses, sociales, économiques... des conflits mais d'identifier, là où cela fait sens, la dégradation de l'environnement, de l'accès aux ressources naturelles (sols arables, eau, nourriture pour le bétail...) comme l'une des causes sous-jacentes de la dégradation de la situation. Et, en conséquence, de rehausser le niveau d'attention qui lui est portée par tous ceux qui travaillent sur la sécurité mondiale.

Grâce à sa vision holistique et son réseau international, le WWF, première ONG mondiale de protection de l'environnement, active dans plus de 100 pays, sera présent pour accompagner tous ceux qui sont prêts à s'engager et à agir en faveur d'une vision modernisée des enjeux de sécurité.

Pascal Canfin

Directeur général du WWF France

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Depuis plusieurs années, les relations entre l'évolution prévisible du climat et les enjeux géostratégiques qu'elle soulève sont analysées par des chercheurs, pays et organisations internationales. Dès 1992, en présence de 178 pays, les Nations unies adoptaient la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement dont le principe 25 énonce que « la paix, le développement et la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables ». Ensuite, durant les années 1990, plusieurs militaires américains s'emparent de la problématique climatique pour en faire un enjeu de sécurité et quelques années plus tard, en 2003, le Pentagone affirme l'existence d'un lien entre la sécurité et le changement climatique, qui est décrit comme un « multiplicateur de menaces ».

Dans un monde où les enjeux de sécurité occupent une place déterminante, il est indispensable d'avoir conscience de tous les paramètres en jeu pour procéder à une analyse efficace du problème et tenter d'apporter des réponses opérantes. Ainsi, la première exigence est de reconnaître que le dérèglement climatique et les problèmes environnementaux qu'il provoque sont un enjeu de stabilité et de sécurité. Un système insoutenable sur le plan environnemental produit de l'instabilité qui dégénère tôt ou tard en insécurité.

Toutes les régions du monde sont concernées même si certaines paraissent plus vulnérables que d'autres. Par exemple, des territoires africains et asiatiques subissent déjà des aléas climatiques et plusieurs conflits actuels ont clairement des racines environnementales. L'exemple le plus emblématique est celui de la guerre du Darfour car « bien qu'il ait diverses causes politiques et sociales, le conflit du Darfour était, au début, une crise écologique, découlant, au moins en partie, du changement climatique », reconnaissait dès 2007, Ban Ki-moon, alors secrétaire général des Nations unies. Les exemples de zones déstabilisées par les conséquences des changements climatiques sont nombreux, se multiplient et invitent les organisations gouvernementales et non-gouvernementales à se saisir du sujet pour apporter des réponses à la mesure des enjeux.

Le présent rapport « Soutenabilité, Stabilité, Sécurité » examine des situations concrètes à partir des sources existantes. S'appuyant sur le dernier rapport du GIEC sur les changements climatiques, il met en évidence les nombreuses conséquences du dérèglement du climat : élévation du niveau des mers, événements climatiques extrêmes, stress hydriques, désertification et dégradation des terres, accentuation de la compétition pour accéder aux ressources, problèmes sanitaires et augmentation des flux migratoires. Ces aléas et ces impacts ont déstabilisé des régions par le passé et continueront de fragiliser les territoires, notamment les plus vulnérables, à l'avenir.

Puisque les questions climatiques et sécuritaires sont de plus en plus liées, elles exigent la mise en œuvre de politiques adaptées et d'un nouveau cadre de pensée. Le dérèglement climatique est encore trop souvent considéré comme un problème purement environnemental et traité, en tant que tel, dans la catégorie des risques environnementaux. Ce rapport démontre qu'il s'agit d'un problème global qui impacte non seulement l'environnement mais également l'économie, les institutions et la société dans son ensemble. Dès lors, il nous faut repenser la sécurité dans un monde où le climat se dérègle. C'est tout le sens de la doctrine Soutenabilité-Stabilité-Sécurité qui est au cœur de ce rapport.

Plusieurs Etats et organisations internationales (ONU, OTAN, G7, UE, etc.) ont intégré l'existence de ce lien et produisent de la connaissance scientifique autour de ce sujet. Les groupes de réflexion et chercheurs spécialistes de ces problématiques se multiplient pour constituer une expertise solide et permettre aux différentes parties prenantes d'échanger sur les solutions à mettre en œuvre. C'est l'objectif de la *Planetary Security Initiative* (PSI),

UN SYSTÈME
INSOUTENABLE
SUR LE PLAN
ENVIRONNEMENTAL
PRODUIT DE
L'INSTABILITÉ QUI
DÉGÈNÈRE TÔT OU
TARD EN INSÉCURITÉ

**LES QUESTIONS
CLIMATIQUES
ET SÉCURITAIRES
SONT DE PLUS EN PLUS
LIÉES, ET EXIGENT
LA MISE EN ŒUVRE DE
POLITIQUES ADAPTÉES**

un consortium de think tanks créé en 2015 pour permettre une meilleure compréhension des enjeux par les acteurs et la rencontre entre les décideurs et les experts.

Les Etats et organisations internationales doivent maintenant agir et développer des réponses appropriées. La première réponse est de respecter et mettre en œuvre les deux accords historiques adoptés en 2015 : l'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté à New York et articulé autour des objectifs de développement durable (ODD). Limiter l'élévation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels « nettement en dessous de 2°C » en poursuivant l'effort pour limiter à 1,5°C et atteindre les 17 objectifs de développement durable permettra de réduire considérablement les risques d'insécurité et de conflictualité dans le monde.

Puisque les changements climatiques sont déjà à l'œuvre et que les politiques d'atténuation, bien qu'indispensables, ne suffisent plus, il faut aussi penser l'adaptation aux effets à venir du dérèglement climatique. Dans ce cadre et compte tenu des éléments présentés ci-avant, seules des réponses intégrées font sens. Au niveau international, les Etats et institutions supranationales doivent intégrer les problématiques climat-sécurité dans leurs stratégies diplomatiques et promouvoir l'adaptation et la résilience. D'après un récent rapport de l'ONU Environnement, le coût réel de l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement pourrait aller de 140 à 300 milliards de dollars par an en 2030, et entre 280 et 500 milliards de dollars par an en 2050. Or, les contributions publiques internationales destinées à financer l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement ne s'élevaient qu'à 22,5 milliards de dollars en 2014, soit 1,38 % des dépenses militaires mondiales de cette année-là. La faiblesse des investissements consacrés à l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement traduit une conscience insuffisante de la relation soutenabilité-stabilité-sécurité chez les décideurs internationaux. Pourtant, ces dépenses sont une condition nécessaire à la stabilité du monde.

**INVESTIR DANS LA SOUTENABILITÉ C'EST AGIR POUR UN MONDE PLUS
STABLE ET PLUS SÛR, C'EST INVESTIR POUR LA PAIX.**



LES RECOMMANDATIONS DU WWF FRANCE

1. METTRE EN ŒUVRE LES DEUX ACCORDS FONDAMENTAUX ADOPTÉS EN 2015

En 2015, les pays ont décidé d'adopter deux agendas essentiels. **L'Accord de Paris**, premier accord universel sur les changements climatiques, prévoit de limiter l'élévation de la température moyenne mondiale « nettement en dessous de 2 °C » tandis que le Programme de développement durable des Nations unies soutient **17 objectifs de développement durable (ODD)**. Pour la première fois, les Etats se sont dotés d'une feuille de route mondiale et intégrée pour un nouveau modèle de développement. La mise en œuvre de ces deux accords historiques permettra de fortement réduire les risques de conflictualité et d'insécurité dans le monde. Dès lors, ce sont des agendas de paix et leur mise en œuvre, l'un des meilleurs investissements dans la sécurité du XXI^{ème} siècle.

2. PRODUIRE UNE EXPERTISE INDÉPENDANTE FORTE

Pour permettre au sujet d'occuper la place qu'il mérite sur les scènes nationale et internationale, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des études solides qui sensibilisent à l'importance de ces problématiques. Ces analyses sont également essentielles au moment de développer des projets pour comprendre le fonctionnement de chaque territoire et adapter les initiatives et plans d'adaptation à chaque région. De plus en plus de think tanks sont mobilisés (Clingendael Institute, adelphi, SIPRI, *Center for Climate and Security*, etc.). Le WWF recommande que ces réflexions soient correctement financées et relayées auprès des médias comme des décideurs, dans les pays développés, comme en développement.

3. RENFORCER LES INITIATIVES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Certaines initiatives se développent depuis quelques années pour renforcer le dialogue et l'action autour des problématiques liées au climat, à la sécurité et au développement. A titre d'exemples, nous pouvons citer la **Planetary Security Initiative**, impulsée en 2015 par le ministère des affaires étrangères néerlandais ou la **Climate Diplomacy Initiative**, portée par le ministère des affaires étrangères allemand. Il est indispensable d'encourager le renforcement des initiatives existantes et de favoriser le développement de lieux où les différentes communautés (militaire, écologiste, diplomatique, économique, etc.) peuvent se rencontrer, échanger sur ces sujets et décider conjointement des mesures adéquates à mettre en œuvre pour assurer la sécurité par la lutte contre le dérèglement climatique. Toutes les parties prenantes (gouvernementales et non gouvernementales) doivent participer aux échanges et à l'élaboration de solutions et le réseau du WWF, déjà fortement mobilisé sur les enjeux de soutenabilité, de climat et d'adaptation, pourrait également contribuer à faire avancer ce nouveau paradigme.

4. TRANSFORMER LES ANALYSES ET INITIATIVES EN ACTIONS CONCRÈTES POUR LES POPULATIONS, ET NOTAMMENT LES JEUNES

Des réponses concrètes doivent être apportées par les pays pour transformer l'ensemble des analyses, initiatives de haut niveau et projets globaux en actions de terrain. Les pays menacés par le dérèglement climatique et ses conséquences doivent, dès maintenant, commencer à mettre en œuvre des projets pour prévenir les risques de montée des eaux, d'événements extrêmes ou de désertification. Au-delà des échanges, le meilleur moyen de développer des actions concrètes est de favoriser la coopération régionale. Certaines initiatives prometteuses émergent à l'image de **l'Initiative 3S** lancée par plusieurs dirigeants africains, en lien avec le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, lors de la COP22 à Marrakech. Elle traduit l'esprit d'initiative des pays se sentant menacés par le changement climatique et la dégradation des terres en Afrique et leur volonté d'apporter des réponses concrètes pour répondre à ces enjeux.

5. FORMER LES PERSONNELS DES INSTITUTIONS MILITAIRES ET DIPLOMATIQUES NATIONALES À LA RELATION SOUTENABILITÉ-STABILITÉ-SÉCURITÉ

La sensibilisation aux risques d'insécurité causés par le dérèglement climatique doit s'adresser à tous les acteurs : des grands décideurs internationaux aux citoyens en passant par les diplomates, les institutionnels nationaux et les militaires. Certains pays précurseurs ont mis en place des programmes de sensibilisation et de formation à destination des diplomates pour leur permettre de comprendre l'importance des enjeux environnementaux et d'appliquer les concepts centraux de la diplomatie climatique. Le WWF France propose que les enjeux liant soutenabilité, stabilité et sécurité soient enseignés de manière obligatoire dans les écoles militaires et les formations des hauts cadres de la diplomatie.

6. INTÉGRER DES EXPERTS SOUTENABILITÉ DANS LES ÉQUIPES D'ANALYSTES DES CRISES AU SEIN DES CHANCELLERIES ET DES MINISTÈRES DE LA DÉFENSE

Trop souvent les crises sont analysées par les ministères concernés en faisant l'impasse sur le lien entre insoutenabilité environnementale et insécurité. Ceci conduit à une faible anticipation de cette menace alors qu'il s'agit d'un risque stratégique global. Le WWF France recommande qu'un expert de ces sujets soit systématiquement intégré aux équipes d'analystes des « points chauds » de la planète et aux exercices de simulation de crises, région par région.

7. STRESS TESTER UN MONDE À 1,5, 2, 3, 4 °C DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN MATIÈRE DE CONFLICTUALITÉ

Pour prévenir les risques, anticiper les crises et améliorer la qualité des réponses opérationnelles, le WWF France recommande que les ministères de la défense et des affaires étrangères s'organisent pour réaliser, sur la base des scénarios du GIEC, des stress tests des conséquences possibles d'un réchauffement climatique non contrôlé. Ces analyses pourront nourrir des soutiens et actions préventives pour diminuer la survenance des risques.

8. AUGMENTER LA PART DES FINANCEMENTS CONSACRÉS À LA RÉSILIENCE ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CONSIDÉRANT CES DÉPENSES COMME UN INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ LOCALE ET MONDIALE

Le financement de l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique dans les pays en développement est une dépense de stabilisation du monde. Les niveaux actuels d'investissement, 22,5 milliards de dollars en 2014, sont très largement inférieurs aux sommes nécessaires. En effet, les besoins avaient été estimés par la Banque mondiale entre 70 et 100 milliards de dollars par an entre 2010 et 2050 et ils ont été réévalués, par un récent rapport de l'ONU Environnement, entre 140 et 300 milliards d'ici 2030 et entre 280 et 500 milliards d'ici 2050. **Les dépenses militaires mondiales ont, pour leur part, atteint 1686 milliards de dollars en 2016, près de 75 fois la somme investie dans l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement** et elles vont sans doute continuer d'augmenter dans les pays riches, si par exemple les Etats membres de l'OTAN décident de consacrer 2 % de leur PIB au budget de la défense.

Pour faire face aux besoins (coût de l'adaptation au changement climatique entre 140 et 300 milliards de dollars d'ici 2030), tenir leurs engagements de solidarité climatique internationale (consacrer au moins 100 milliards de dollars à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement par an à l'horizon 2020), tout en améliorant l'efficacité de leurs investissements en matière de sécurité, les pays développés doivent se fixer une feuille de route pour augmenter progressivement le financement de l'adaptation. Au moment où de nombreux pays du monde augmentent leurs dépenses de sécurité (augmentation du budget de la défense pour atteindre l'objectif de 2 % du PIB dans les pays membres de l'OTAN par exemple), il serait cohérent d'en affecter une partie aux investissements dans la sécurité climatique. Par exemple, la France a investi 606 millions d'euros dans le financement de l'adaptation en 2016 et s'est engagée à consacrer 1,2 milliard d'euros à l'adaptation chaque année à partir de 2020. Pour tenir ses engagements, elle peut fléchir une partie de ses dépenses supplémentaires de sécurité, qui auront augmenté (objectif fixé par le président de la République de 50 milliards d'euros en 2025 contre 34,2 milliards d'euros en 2018), vers l'adaptation. Dans ce scénario, les 600 millions d'euros supplémentaires fléchés vers l'adaptation représenteraient une très faible part des 16 milliards d'augmentation du budget de sécurité et permettraient de contribuer à la réduction des risques de conflictualité en amont.

INTRODUCTION

Ce rapport part d'un double constat. D'une part, la grande majorité des consciences humaines a intégré l'urgence des **enjeux climatiques et environnementaux** et d'autre part, la volonté de vivre en **sécurité** est l'une des principales exigences des citoyens dans tous les pays du monde. Le contexte actuel, marqué par le terrorisme, les épidémies, les catastrophes naturelles, amplifie cette revendication.

Notre analyse se fonde sur des définitions et cadres conceptuels précis.

L'INFLUENCE DES
ACTIVITÉS HUMAINES
SUR L'ÉVOLUTION
DU CLIMAT EST
ATTESTÉE, DE MÊME
QUE LES IMPACTS
DU DÉRÈGLEMENT
CLIMATIQUE SUR LES
TERRITOIRES ET LES
POPULATIONS

Nous considérons la **sécurité** comme *un état où les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté* (Romer, 1998). Plusieurs concepts découlent de ce terme générique : la sécurité nationale (dispositifs civils et militaires utilisés par un Etat pour défendre ses intérêts), la sécurité civile (moyens mis en œuvre pour protéger les populations), la sécurité intérieure, économique, alimentaire, sanitaire, etc.

On retient souvent que la sécurité est mise à mal lorsque des **tensions** émergent, que la **violence** s'installe, ou que des **conflits** éclatent. En effet, plusieurs territoires sont caractérisés par la raideur des relations entre différentes communautés. Dans ce contexte, si une violence vient s'exercer sur les populations, qu'il s'agisse d'une force contraignante naturelle ou humaine, la possibilité que les antagonismes s'exacerbent, voire cherchent à se détruire par la lutte, s'amplifie.

Les **changements climatiques** sont définis, dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, comme *des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables* (ONU, 1992). Grâce aux rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'influence des activités humaines sur l'évolution du climat est attestée, de même que les impacts du dérèglement climatique sur les territoires et les populations. Néanmoins, il faut souligner que toutes les régions du monde ne seront pas affectées de façon équivalente et que tous les pays ne disposent pas des mêmes capacités d'adaptation. Le risque de hausse du niveau des mers diffère entre la France et le Bangladesh, l'exposition n'est pas la même entre la ville de New York et un territoire insulaire dépeuplé, de même que le niveau de vulnérabilité entre le Japon et le Sri Lanka est différent.

LES SCIENTIFIQUES DU GIEC S'APPUIENT, DANS LEUR DERNIER RAPPORT DE 2014, SUR LES DÉFINITIONS SUIVANTES² :

DANGER

Eventualité d'un phénomène ou d'une tendance physique, naturel ou anthropique, ou d'une incidence physique, susceptible d'entraîner des pertes en vies humaines, des blessures ou autres effets sur la santé, ainsi que des dégâts et des pertes matérielles touchant les biens, les infrastructures, les moyens de subsistance, la fourniture des services, les écosystèmes et les ressources environnementales. Dans le présent rapport, ce terme se rapporte en général aux phénomènes et tendances physiques dangereux associés au climat ou à leurs impacts physiques.

EXPOSITION

Présence de personnes, de moyens de subsistance, d'espèces ou d'écosystèmes, de fonctions, ressources ou services environnementaux, d'éléments d'infrastructure ou de biens économiques, sociaux ou culturels dans un lieu ou dans un contexte susceptible de subir des dommages.

VULNÉRABILITÉ

Propension ou prédisposition à subir des dommages. La vulnérabilité englobe divers concepts ou éléments, notamment les notions de sensibilité ou de fragilité et l'incapacité de faire face et de s'adapter.

INCIDENCES

Effets sur les systèmes naturels et humains. Dans le présent rapport, le terme est employé particulièrement pour désigner les effets, sur les systèmes naturels et humains, des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes et des changements climatiques. Il s'agit en général des effets sur la vie des personnes, les modes de subsistance, la santé, les écosystèmes, le patrimoine économique, social et culturel, les services et les infrastructures, découlant de leurs interactions avec les changements climatiques ou les phénomènes climatiques dangereux qui se produisent au cours d'une période donnée, et de la vulnérabilité de la société ou du système exposé. Dans ce sens, on emploie aussi les termes conséquences ou impacts. Les incidences des changements climatiques sur les systèmes géophysiques, notamment les inondations, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer, constituent un sous-ensemble d'incidences appelées impacts physiques.

RISQUE

Conséquences éventuelles et incertaines d'un événement sur quelque chose ayant une valeur, compte dûment tenu de la diversité des valeurs. Le risque est souvent représenté comme la probabilité d'occurrence de tendances ou d'événements dangereux que viennent amplifier les conséquences de tels phénomènes lorsqu'ils se produisent. Le risque découle des interactions de la vulnérabilité de l'exposition et des aléas. Dans le présent rapport, le terme risque sert principalement à désigner les risques liés au changement climatique.

ADAPTATION

Démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Dans les systèmes humains, il s'agit d'atténuer ou d'éviter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Dans certains systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences.

TRANSFORMATION

Changement des attributs fondamentaux des systèmes naturels ou humains. Dans le présent résumé, la transformation peut refléter le renforcement, la modification ou l'ajustement de paradigmes, d'objectifs ou de valeurs en vue de promouvoir une adaptation propice au développement durable, y compris la lutte contre la pauvreté.

RÉSILIENCE

Capacité des systèmes sociaux, économiques ou écologiques à faire face aux événements dangereux, tendances ou perturbations, à y réagir et à se réorganiser de façon à conserver leurs fonctions essentielles, leur identité et leur structure, tout en maintenant leurs facultés d'adaptation, d'apprentissage et de transformation.

2. Définitions issues du *Résumé à l'intention des décideurs de la Contribution du groupe de travail II au Cinquième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat Changements climatiques 2014 Incidences, adaptation et vulnérabilité*. https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg2/ar5_wgII_spm_fr.pdf

SUR CETTE BASE ET AU TERME D'UNE ANALYSE POUSSÉE À LAQUELLE DES CHERCHEURS DU MONDE ENTIER ONT PARTICIPÉ, LES CONCLUSIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ ÉTABLIES³ :

- Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, et le niveau des mers s'est élevé.
- Il est très probable que la fréquence et la durée des vagues de chaleur augmenteront et que les précipitations extrêmes deviendront plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses régions. Les océans vont continuer de se réchauffer et de s'acidifier et le niveau moyen de la mer de s'élever.
- L'évolution observée du climat a eu un impact sur tous les océans et sur les systèmes naturels et humains de tous les continents, ce qui témoigne de la sensibilité de ces systèmes au changement climatique.
- Les changements climatiques vont amplifier les risques existants et en engendrer de nouveaux pour les systèmes naturels et humains. Ces risques, qui ne sont pas répartis uniformément, sont généralement plus grands pour les populations et les communautés défavorisées de tous les pays, quel que soit leur niveau de développement.
- Des changements ont été constatés depuis 1950 environ en ce qui concerne bon nombre de phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes. Certains de ces changements ont été attribués aux activités humaines, notamment la diminution des extrêmes de froid, l'augmentation des extrêmes de chaleur, la hausse des niveaux extrêmes de pleine mer et la multiplication des épisodes de fortes précipitations dans diverses régions.
- Les incidences de phénomènes climatiques extrêmes survenus récemment — vagues de chaleur, sécheresses, inondations, cyclones et incendies de forêt — mettent en évidence la grande vulnérabilité et le degré élevé d'exposition de certains écosystèmes et de nombreux systèmes humains à la variabilité actuelle du climat (degré de confiance très élevé).
- Si elles se poursuivent, les émissions de gaz à effet de serre provoqueront un réchauffement supplémentaire et une modification durable de toutes les composantes du système climatique, ce qui augmentera la probabilité de conséquences graves, généralisées et irréversibles pour les populations et les écosystèmes.

**AINSI,
LES ENJEUX DE CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET DE SÉCURITÉ PEUVENT ÊTRE LIÉS
DÈS LORS QUE LE DÉRÈGLEMENT DU CLIMAT
EST À L'ORIGINE DE PHÉNOMÈNES
PROVOQUANT DES TENSIONS,
DE LA VIOLENCE OU DES CONFLITS.**

**LES RISQUES ET LES IMPACTS
SONT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS
DANS DES RÉGIONS EXPOSÉES,
IMPRÉPARÉES ET/OU VULNÉRABLES.**

CHAPITRE 1 :

DES SITUATIONS PRÉOCCUPANTES QUI SE MULTIPLIENT

Plusieurs exemples de situations passées et/ou à venir peuvent être mis en avant pour illustrer le constat établi auparavant : le changement climatique influe sur les bouleversements environnementaux qui déstabilisent des écosystèmes et organisations humaines.

ARCTIQUE

« Le changement climatique d'affecté l'Arctique plus tôt que p en est que le changement clima de déstabiliser des systèmes im comme la glace de mer, la Groenland ou les glaciers de m rapport publié par le Program International en 2009.

PAYS DÉVELOPPÉS

Dans les régions développées économiquement (Europe, Am du Nord), les impacts des problèmes environnementaux sont systémiques mais existent tout de même, parfois à grande é L'ouragan Katrina aux États-Unis en 2005 ou la tempête Xynti Europe en 2010 ont montré que les pays développés pouvaient sub difficultés considérables suite à des catastrophes environnementales

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Le changement climatique risque de provoquer des tensions dans cette région où les structures de gouvernance et les institutions sont souvent faibles. Le phénomène El Niño est l'une des principales menaces de la région.

origine anthropique a
prévu. La conséquence
tique est déjà en train
portants de l'Arctique
calotte glaciaire du
« montagne » rappelle un
me Arctique du WWF

ASIE

Avec le continent africain, le continent asiatique est l'un des plus soumis aux dérèglements climatiques. Avec des millions d'habitants dans les zones à risques, la région est l'une des plus vulnérables de la planète.

Amérique
moins
chelle.
hia en
oir des
.

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Dans une région régulièrement instable, le réchauffement de la planète et ses conséquences accentuent les risques de conflictualité.

AFRIQUE

Le continent africain, et en particulier la région du Sahel, est l'un des plus soumis aux risques climatiques et l'un des plus vulnérables en raison de la fragilité de ses institutions et de sa faible résilience.

TERRITOIRES INSULAIRES

La hausse du niveau des mers met en péril la souveraineté et l'existence de territoires insulaires dont certains sont menacés de disparaître complètement d'ici quelques années (IPCC, 2014).

AFRIQUE

Le continent africain est l'un des plus soumis aux risques climatiques et l'un des plus vulnérables en raison de la fragilité de ses institutions et de sa faible résilience. Les différentes régions africaines sont touchées par de multiples phénomènes : sécheresses, tensions hydriques et dégradation des terres dans le Nord du continent, baisse des rendements et insécurité alimentaire en Afrique australe et de l'Ouest. Une élévation de la température moyenne mondiale de 1,2 à 1,9 °C d'ici 2050 aggravera les problèmes d'alimentation et augmentera le nombre d'habitants souffrant de sous-alimentation (+ 85 % en Afrique australe et + 95 % en Afrique de l'Ouest) (Royal, 2016). Les problèmes d'accès à l'eau et à la nourriture sont également à l'origine de troubles sanitaires et de migrations.

Hindou Oumarou Ibrahim, présidente de l'Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique (PACJA) et membre du Comité de Coordination des Peuples Autochtones d'Afrique (IPACC) explique depuis plusieurs années, lors des conférences internationales sur le climat, l'influence des problèmes environnementaux sur la stabilité de certains territoires africains, notamment dans la région du Sahel. A l'occasion d'un entretien avec le WWF France, cette spécialiste du Tchad nous a expliqué que la compétition autour de l'accès à l'eau ou aux ressources naturelles était à l'origine du développement de tensions entre les communautés. Par exemple, le lac Tchad apportait il y a quelques années suffisamment d'eau aux populations du Niger, du Nigeria, du Cameroun et du Tchad mais son assèchement progressif a conduit des populations entières à migrer vers le Tchad pour continuer d'en bénéficier. A mesure que les ressources se raréfient, la lutte pour y accéder s'accroît. Un autre facteur de conflit important dans la région du Sahel résulte de la diminution du nombre de terres fertiles qui pousse les cultivateurs à migrer. Il arrive fréquemment qu'ils s'installent sur des terres appartenant à des éleveurs nomades qui se voient interdits d'emprunter les passages traditionnels de transhumance. Parfois, ce sont les éleveurs qui investissent des propriétés privées ou protégées pour éviter la mort de leurs animaux. La région du Sahel est emblématique des différentes problématiques qui peuvent apparaître en raison de l'intensification de la compétition pour accéder aux ressources : conflits entre éleveurs nomades et agriculteurs, migrations, radicalisations, exploitation des ressources par les groupes non-étatiques, etc.

• Focus sur le Darfour

La région du Darfour connaît de graves épisodes de sécheresse depuis une quarantaine d'années et doit affronter une élévation de la température moyenne mondiale (+0,7 °C entre 1990 et 2005) et une diminution des pluies. Jérôme Tubiana, chercheur et auteur de *Chroniques du Darfour*, souligne que « les climatologues ont prouvé que le déclin des précipitations dans la région coïncidait avec une élévation des températures de l'Océan Indien, elle-même due au changement climatique » (Tubiana, 2009). Dans cette région, le lien entre les conséquences du dérèglement climatique et l'apparition de tensions apparaît clairement. La compétition pour accéder à des terres fertiles et à l'eau s'intensifie à mesure que les ressources se raréfient. L'ONU Environnement a dénombré plus de trente conflits ayant eu lieu au Darfour en lien avec des problèmes environnementaux (UN Environnement, 2007). Dans une région marquée par des conflits ethniques historiques et un système de gouvernance fragile, la moindre étincelle est susceptible de créer des tensions. Or, lorsque les terres ne permettent plus de nourrir les animaux et les humains, ces derniers doivent se déplacer pour survivre. C'est ce qu'on a constaté lorsque des milliers d'éleveurs du nord ont migré vers le sud pour trouver du travail ou des terres plus accueillantes. « En 1986, au lendemain de la grande famine, on comptait près de 400.000 migrants du nord du Darfour au Darfour Sud (Tubiana, 2009) » selon Jérôme Tubiana.

Depuis 2003, la guerre du Darfour frappe la région et des affrontements violents ont lieu entre les groupes rebelles (MLS, MJE) et le gouvernement et ses milices Janjawid. Josep Maria Royo Aspa explique que les groupes armés contrôlent et distribuent l'aide internationale et ont ainsi peu de difficultés à recruter des combattants au sein d'une population sans ressources (Aspa, 2011). Compte-tenu de tous ces éléments, Ban Ki-moon a parlé de « première guerre climatique » pour évoquer la guerre du Darfour et a appuyé l'idée de faire intervenir des « casques verts » dans le cas de conflits liés aux problèmes environnementaux (Garric, 2011).

PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Cette région se caractérise par une instabilité régulière. Si celle-ci est le fait de facteurs pluriels (économiques, religieux, ethniques), l'apparition des tensions peut parfois être causée par des problèmes environnementaux. En effet, le stress hydrique y est particulièrement important et le réchauffement de la planète aggrave la situation.

En Jordanie, les disponibilités en eau ne devraient être que de 90 m³ par personne et par an d'ici à 2025 alors que la Banque mondiale estime que le seuil de pauvreté en eau est atteint en deçà de 500 m³ par personne et par an (Venot, 2004). La gestion de l'eau et son exploitation par l'industrie et l'agriculture intensive posent également des questions. Le dérèglement climatique risque d'aggraver cette pénurie d'eau et d'empêcher le développement des populations locales, il pourrait également raviver les tensions existantes avec Israël et la Palestine autour des droits à l'eau (Vivekananda L. R., 2015).

L'investissement des présidents irakien et yéménite lors de la COP21 témoigne de la prise de conscience des risques d'insécurité environnementale dans la région. De même que les déclarations du responsable des politiques et programmes liés au climat pour le Programme des Nations unies pour le développement dans les pays arabes, Kishan Khoday, qui expliquait à l'occasion de la COP21 que « deux des plus grands facteurs de changement au niveau mondial sont le changement climatique et l'évolution de la nature des conflits et que ces deux problématiques convergent dans certaines parties du monde, notamment au Moyen-Orient » (Longeray, 2015).

• Focus sur la Syrie

La Syrie est le théâtre de violences exacerbées depuis plusieurs années et si de multiples facteurs permettent d'expliquer les conflits existants aujourd'hui, le dérèglement climatique ne doit pas être négligé dans l'analyse. Une étude publiée par l'Académie Nationale des sciences des États-Unis a en effet démontré que la sécheresse subie par la Syrie entre 2007 et 2010 avait contribué au conflit syrien (PNAS, 2015). Face à cette sécheresse d'une ampleur considérable et causée en partie par l'activité humaine (NOAA, 2011), les éleveurs ont perdu leurs récoltes et leurs animaux et ont été contraints de se déplacer vers des villes qui connaissaient déjà le chômage et la pauvreté. Francesco Femia et Caitlin Werell, dirigeants du *Center for Climate & Security* ont mis en évidence la mauvaise gestion du gouvernement syrien (Werrell, 2012) qui, d'une part, a subventionné pendant des années des cultures qui nécessitaient de grands volumes d'eau et d'autre part, s'est montré incapable de gérer la crise alimentaire quand elle est apparue. Face à l'accumulation des difficultés et l'absence de politiques d'adaptation et de gestion de crise efficaces, des protestations contre le régime de Bachar al-Assad ont vu le jour, dans le contexte général du Printemps arabe. D'abord pacifiques, elles ont rapidement dégénéré, et associées aux autres bouleversements (économiques, politiques, religieux) que le pays connaissait, elles ont abouti à un conflit majeur qui continue de faire des victimes chaque jour.

ASIE

Avec le continent africain, le continent asiatique est l'un des plus soumis aux dérèglements climatiques. Un rapport du *Postdam Institute for Climate Impact Research* pour la Banque mondiale analyse les principaux défis auxquels seront confrontées les régions d'Asie du Sud (Postdam Institute for Climate Impact Research and Climate Analytics, 2013). Les chercheurs mettent en avant les problèmes d'approvisionnement en eau qui seront aggravés car le changement climatique provoquera des pénuries d'eau dans certaines régions et des excédents dans d'autres. L'irrégularité de la pluviométrie et la vigueur des épisodes de chaleur à venir bouleverseront les rendements agricoles. Par ailleurs, le recul des glaciers himalayens, mis en évidence par de nombreuses études depuis plusieurs années (Nawa, 2010), et la réduction du débit des fleuves comme l'Indus, le Gange et le Brahmapoutre risquent de restreindre l'accès à l'eau, à la nourriture et à l'énergie pour des centaines de millions d'habitants. L'intensification d'épisodes climatiques dévastateurs est également à prévoir dans les régions de l'Inde, du Bangladesh et du Pakistan, ces deux derniers pays sont respectivement classés sixième et septième pays du monde les plus affectés par les événements climatiques extrêmes entre 1996 et 2015 par le *Global Climate Risk Index 2017* (Melchior, 2016). Au Pakistan, les inondations de 2010 ont touché 20 millions de personnes (Vivekananda M. A., 2013). Elles ont mis au jour des tensions existantes entre différentes ethnies et ont érodé la confiance entre le gouvernement et les populations, notamment celles touchées par les dommages, ce qui a contribué à la naissance de protestations, manifestations et affrontements. De la même façon qu'en Afrique, les épisodes répétés d'inondations et de sécheresses détériorent les terres, ce qui fait apparaître des tensions. Par exemple, dans la région de Badin au Pakistan, la fréquence des inondations (2010, 2011, 2012) a restreint la végétation, et alors que traditionnellement les éleveurs de Thar venaient faire paître leurs animaux durant l'été, désormais, les autochtones n'autorisent plus l'accès. Les tensions autour des ressources halieutiques se multiplient également (Schilling, 2013).

Le rapport commandé par la Banque mondiale insiste également sur les nombreuses conséquences à prévoir en Asie du Sud-Est où une élévation du niveau des océans de 30 centimètres est attendue dès 2040, ce qui provoquerait des pertes de récolte dramatiques dans des pays comme le Vietnam et où le réchauffement de l'eau provoquera la diminution des rendements de poissons au large des Philippines (Postdam Institute for Climate Impact Research and Climate Analytics, 2013). Dans des pays qui sont déjà le théâtre de tensions importantes, ces phénomènes risquent d'aggraver la situation.

• Focus sur la Thaïlande

La Thaïlande a connu, en 2011, de très fortes inondations causées par plusieurs tempêtes et le débordement de la Chao Phraya et du Mékong. Elles ont causé la mort de centaines de personnes et ont directement affecté des millions de thaïlandais. Cette catastrophe a également provoqué de nombreux conflits entre les populations et contre le gouvernement (Pongsudhirak, 2011). Le Centre pour la Sécurité et le Climat a produit une analyse de la situation en Thaïlande dans laquelle les chercheurs rappellent que des centaines de personnes ont manifesté pendant la catastrophe contre la distribution inégalitaire des ressources et que ces protestations se sont poursuivies jusqu'au coup d'Etat de mai 2014. Dans un pays instable politiquement et subissant des protestations anti-gouvernementales violentes depuis plusieurs années, les inondations ont été l'occasion d'exprimer des frustrations. Santi Nindang et Teigan Allen relatent dans un article les revendications des populations qui, après les inondations, critiquaient d'une part le manque de préparation et d'autre part la mauvaise gestion de la crise et les pratiques discriminatoires du plan de redressement que les habitants jugeaient inéquitable, injuste et non transparent (Allen, 2012).

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes subissent déjà des événements climatiques extrêmes, causés le plus souvent par le phénomène El Niño. Le changement climatique va bouleverser ces territoires en entraînant la hausse du niveau des mers, des températures, la dégradation des terres, la salinisation, le bouleversement des précipitations et des catastrophes plus intenses et plus fréquentes. On constate déjà que des pays comme le Guatemala, le Mexique ou le Nicaragua sont fréquemment affectés par des épisodes de sécheresse qui minent le développement des populations dont les revenus reposent sur l'agriculture pluviale (Piguet, 2011). De plus en plus d'ouragans majeurs touchent les Caraïbes et le golfe du Mexique. D'ailleurs, le *Global Climate Risk Index 2017* place le Honduras (premier), Haïti (troisième) et le Nicaragua (quatrième) parmi les dix pays au monde les plus affectés par les événements climatiques extrêmes. L'ONG Global Canopy Programme a développé l'Agenda pour la Sécurité de l'Amazonie, un programme de sécurité qui ne prend pas uniquement en compte la vision traditionnelle de la sécurité mais considère le rôle des écosystèmes sur la vie des populations et le développement de la région. Ils ont ainsi montré que les changements climatiques exercent une pression sur les ressources (en eau, alimentation, énergie...), susceptible de déstabiliser toute la région. Le changement climatique risque d'engendrer des tensions sociales et politiques dans une région où les structures de gouvernance sont souvent faibles.

• Focus sur El Niño

Le phénomène El Niño désigne une perturbation climatique qui a lieu tous les trois à sept ans en moyenne et se matérialise par une augmentation des températures de l'eau au large du Pérou et de l'Equateur (UN OCHA). Ce dérèglement est à l'origine d'aléas climatiques dévastateurs dans plusieurs régions du monde. En Amérique latine, ce phénomène provoque des précipitations exceptionnelles à l'origine d'inondations et de glissements de terrain. Il fragilise également la biodiversité et les écosystèmes marins de l'Océan Pacifique. Or, cette région est marquée par un inégal accès aux ressources en eau et les Nations unies reconnaissent que les conséquences des variations de la quantité et de la qualité de l'eau douce, dues au dérèglement climatique, augmenteront les risques de conflits relatifs à l'utilisation des terres, étant donné qu'un sixième de la population partage des bassins versants transfrontaliers (UN Chronicle, 2009). Si le phénomène El Niño ne résulte pas du changement climatique, de nombreux scientifiques s'accordent à dire que le réchauffement climatique risque d'intensifier la fréquence des événements extrêmes El Niño. Une étude de plusieurs chercheurs publiée en 2014 par *Nature Climate Change* affirme même que, si rien n'est fait, la fréquence des épisodes sera multipliée par deux au cours du siècle (Nature Climate change, 2014).

ARCTIQUE

« Depuis quelques décennies, l'Arctique s'est réchauffé à peu près deux fois plus que le reste du globe. Le changement climatique d'origine anthropique a affecté l'Arctique plus tôt que prévu. La conséquence en est que le changement climatique est déjà en train de déstabiliser des systèmes importants de l'Arctique comme la glace de mer, la calotte glaciaire du Groenland ou les glaciers de montagne » (WWF, 2009) rappelle un rapport publié par le Programme Arctique du WWF International en 2009. De façon générale, le changement climatique offre de nouvelles opportunités et élargit le spectre des activités humaines possibles en Arctique.

Tout d'abord, la fonte rapide des calottes polaires ouvre de nouvelles voies de navigation et promet le développement de futures routes commerciales internationales. En effet, les

avancées technologiques couplées au recul de la banquise facilitent le passage et attisent la convoitise de nombreux industriels dans différents secteurs d'activité (le tourisme, la pêche, etc.). En l'absence de réglementation internationale, cette région risque de devenir un centre de tensions où chaque pays tentera de s'approprier les atouts dont elle dispose.

Par ailleurs, le changement climatique est à l'origine d'une accessibilité accrue des ressources en hydrocarbures dans la région. Selon un rapport de l'Institut international d'études stratégiques (IISS, 2011), 20 % de l'approvisionnement mondial en hydrocarbures se trouve sous une calotte glaciaire qui diminue rapidement. Cela comprend 30 % du gaz inexploré du monde et 13 % des réserves de pétrole inexplorées (Vivekananda L. R., 2015). Des gisements présumés qui sont isolés géographiquement, dans des régions connaissant des conditions climatiques extrêmes. Les coûts liés à l'exploration sont déjà colossaux et le retour sur investissement inconnu. Dans de telles conditions, prendre le risque de déstabiliser une nature intacte pour espérer consommer du pétrole pendant quelques années supplémentaires relève de l'absurdité. La décision de Shell de se retirer de la région démontre que le jeu n'en vaut pas la chandelle (Macalister, 2015). Les connaissances actuelles imposent de réduire nos émissions, de sortir des énergies fossiles et de ne surtout pas ouvrir un nouveau front d'exploitation.

Au-delà des ressources énergétiques, plusieurs travaux (Foley, 2014) ont attesté la présence d'autres ressources naturelles (or, nickel, cobalt, zinc, etc.) susceptibles d'attirer sur le territoire plusieurs exploitants. Les changements évoqués modifient la dynamique géostratégique de la région et sont susceptibles de mettre en péril la stabilité internationale. En effet, une activité accrue pourrait créer de nouveaux risques de conflits liés à la volonté d'accaparement par tel ou tel pays de ressources jusqu'alors indisponibles. Dans un article publié en 2013 (Mikkola, 2013), deux chercheurs du *Finnish Institute of International Affairs*, Juha Käpylä et Harri Mikkola, relativisent le potentiel d'accroissement des conflits en rappelant la force des institutions politiques en place dans ces régions. On constate en effet que les structures régionales et internationales de gouvernance ont pour l'instant réussi à gérer des intérêts divergents. Cela notamment grâce à la création, en 1996, du Conseil de l'Arctique⁴, par le Canada, la Finlande, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède et les États-Unis. Ce forum de gouvernance permet aux États parties de réfléchir à la façon de lutter contre les problèmes auxquels la région doit faire face et d'organiser une cogestion préventive. Dans cet esprit, cinq États⁵ ont signé, en 2008, la Déclaration d'Ilulissat pour s'entendre sur la protection du milieu marin, la sécurité maritime et les responsabilités d'urgence pour les nouvelles routes maritimes possibles (Arctic Ocean Conference, 2008). Néanmoins, certains signes invitent à la vigilance. En 2007, la Russie plantait son drapeau au fond de l'océan Arctique (RFL, 2007), en 2013, le Groenland mettait fin à l'interdiction d'extraire des matières radioactives et commençait à explorer les pistes d'exploitation (France info, 2014). A ce jour, plusieurs projets controversés d'exploitation sont en cours à Chtokman et en mer des Tchouktches (WWF, 2015).

Cela démontre que la vulnérabilité des écosystèmes arctiques est encore insuffisamment considérée, tout comme les risques causés par une contamination des sols et de l'eau. En effet, l'extraction de ressources à grande échelle présente des risques considérables pour l'environnement. Le WWF France rappelle que les déversements d'hydrocarbures, qu'ils soient issus d'explosions, de fuites de pipelines ou d'accidents d'expédition, constituent un énorme risque pour les écosystèmes arctiques, et qu'en cas d'accident, le nettoyage des déversements est impossible (WWF). Les conséquences pour les communautés locales, qui perdraient leurs moyens de subsistance, seraient dévastatrices. Si les programmes des compagnies énergétiques venaient déstabiliser les conditions de vie des populations, de nombreux conflits environnementaux et sociaux entre ces entreprises et les populations locales risqueraient d'éclater. Face à l'ampleur des risques, l'importance des coûts, l'incertitude et surtout la nécessité de préserver cet écosystème unique, le WWF France recommande de ne pas exploiter les ressources naturelles présentes en Arctique.

4. Dont le WWF est observateur

5. le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Norvège et la Russie

RESTE DU MONDE

Dans le reste du monde, et notamment dans les régions développées économiquement (Europe, Amérique du Nord), les impacts des problèmes environnementaux sont moins systémiques mais existent tout de même, parfois à grande échelle. L'ouragan Katrina aux États-Unis en 2005 ou la tempête Xynthia en Europe en 2010 ont montré que les pays développés pouvaient subir des difficultés considérables suite à des catastrophes environnementales. En 1999, la région bordelaise subit une tempête violente qui provoque une montée des eaux soudaine et l'inondation d'une partie de la centrale du Blayais, près de Bordeaux. Tous les réacteurs actifs vont se mettre successivement en arrêt d'urgence pour différentes raisons (défaillance du réseau électrique, systèmes de refroidissement hors d'état...) et la France va échapper de justesse à la catastrophe (L'expansion, 2011). Le dérèglement climatique et ses conséquences (notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes) risquent ainsi de déstabiliser certaines régions développées. Malgré tout, ces régions restent souvent, dans leur ensemble, moins vulnérables et disposent d'une capacité d'adaptation bien supérieure à celle des pays du Sud, ce qui leur permet de moins subir les dommages et favorise leur résilience (même s'il existe des inégalités internes aux pays face à ces impacts, avec des populations plus vulnérables que d'autres).

Si ces régions maîtrisent mieux la survenue des conséquences directes du changement climatique (élévation de la température moyenne mondiale, du niveau des mers, catastrophes naturelles, *etc.*), elles doivent également faire face aux conséquences indirectes liées à la déstabilisation d'autres régions du globe. En effet, dans un monde connecté et interdépendant, les bouleversements dans une région ont des impacts sur les régions voisines, partenaires industriels, commerciaux, militaires et sur toute la communauté humaine. On le voit lorsqu'une catastrophe dans une région modifie les rendements et les prix à l'échelle mondiale, lorsqu'une sécheresse oblige des populations entières à se déplacer ou encore lorsque le changement climatique renforce la compétition pour l'accès aux ressources et éveille la convoitise de nombreux pays voisins.

TERRITOIRES INSULAIRES

Le GIEC reconnaît depuis plusieurs années que la hausse du niveau des mers met en péril la souveraineté et l'existence de territoires insulaires (IPCC, 2014) dont certains sont menacés de disparaître complètement d'ici quelques années. Avant d'en arriver là, la plupart deviendront entièrement invivables en raison d'épisodes climatiques extrêmes plus fréquents, de l'infiltration de l'eau des mers dans les terres cultivables ou de problèmes sanitaires graves, ce qui contraindra la population et, les autorités à l'exil (Park, 2011). De nombreux mouvements migratoires sont prévus et s'ils n'impliquent pas forcément des tensions, ils soulèvent de nombreux questionnements sur le ressentiment des futurs exilés climatiques, sur l'accueil qui leur sera réservé par des populations dont on voit aujourd'hui, dans plusieurs régions du monde, qu'elles sont souvent partagées voire récalcitrantes. Dans un monde informé où les responsabilités de chacun sont connues, la perspective, pour les autochtones, de devoir quitter leurs terres à cause d'un réchauffement climatique auquel ils n'ont pas contribué mais dont ils subissent les effets est déjà vécue comme une injustice. Si les régions d'accueil se trouvaient être parmi les responsables du réchauffement et refusant d'en assumer les conséquences, des tensions seraient susceptibles d'émerger.

Les îles Kiribati sont un exemple emblématique des territoires insulaires dont la survie même est menacée par le dérèglement climatique. Leur situation a été médiatisée en 2012 lorsque leur président, Anote Tong, a déclaré qu'il s'entretenait avec le gouvernement des Fidji pour acheter des terrains disponibles pour y reloger ses habitants (The Telegraph, 2012) puis en 2013 lorsqu'un habitant, Ioane Teitiota, a demandé à la Nouvelle-Zélande le

statut de réfugié pour cause de réchauffement climatique, demande refusée en 2015 par la justice néo-zélandaise. Il avançait notamment les problèmes d'intrusion d'eau salée dans les réserves d'eau douce alors que l'accès à une eau potable est un droit fondamental reconnu par l'ONU (UN News Centre, 2010). En vertu de l'inégale responsabilité des différents pays du monde dans le dérèglement climatique et de l'inégale répartition de ses effets, les situations à venir peuvent être considérées comme injustes par ceux qui les subiront, un traitement mondial de ce problème global est donc nécessaire pour éviter l'émergence de tensions.

La présentation non exhaustive de ces situations conflictuelles ou à risques montre que les menaces de déstabilisation, apportées par le dérèglement du climat et ses conséquences, pèsent sur l'ensemble des pays du monde. Certains territoires, en Afrique et en Asie, sont particulièrement vulnérables étant donné leur situation géographique et leur capacité limitée à répondre aux aléas climatiques. Si les pays pauvres sont particulièrement exposés, les pays les plus riches devront également faire face aux effets du dérèglement climatique et cela aura des conséquences sur leur sécurité. Ils devront par ailleurs apporter des réponses aux populations voisines qui souffriront des conséquences du dérèglement du climat alors que, souvent, elles n'y ont que très peu contribué.

COMPTE TENU DE CES ÉLÉMENTS, L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DOIT CONSIDÉRER LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSÉQUENCES COMME UN RISQUE STRATÉGIQUE POUR LA SÉCURITÉ, PRENDRE CONSCIENCE DE CETTE MENACE ET LA PORTER PUBLIQUEMENT POUR INCITER LES DÉCIDEURS À AGIR.

LA DOCTRINE « SOUTENABILITÉ, STABILITÉ, SÉCURITÉ » S'INSCRIT DANS CETTE PERSPECTIVE ET ASSURE QUE LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE EST UN INVESTISSEMENT POUR LA PAIX.

CHAPITRE 2

SOUTENABILITÉ, STABILITÉ, SÉCURITÉ

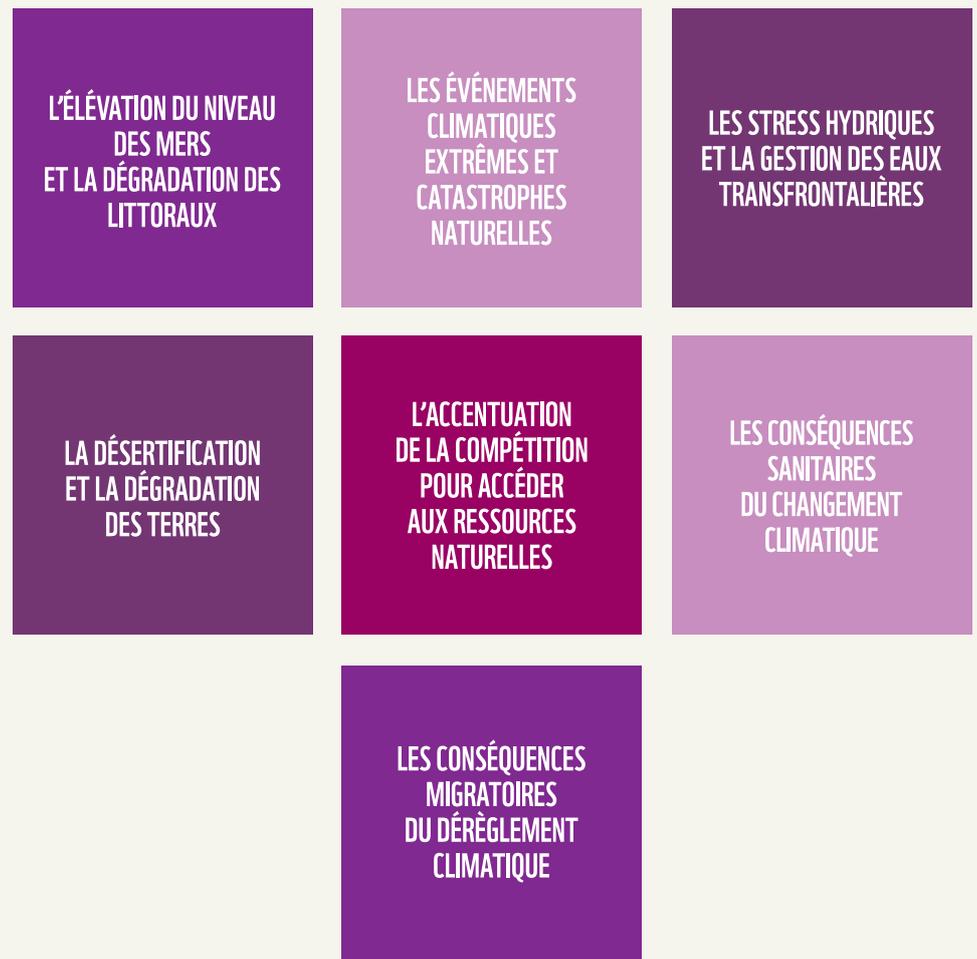
La doctrine 3S peut être résumée par la formule suivante : un système insoutenable sur le plan environnemental produit de l'instabilité qui dégénère tôt ou tard en insécurité. Lorsque l'équilibre entre l'homme et son écosystème, qui lui fournit des ressources clés (alimentation, eau potable...), se rompt, l'instabilité s'installe et, dans les régions impréparées à ces situations, la menace pour la sécurité s'intensifie.

Depuis quelques années, plusieurs organisations internationales se saisissent de cette problématique. Dès 2007, l'ONU Environnement soulignait les liens entre changement climatique et insécurité mondiale. En marge de la COP21, plusieurs événements ont eu lieu pour inciter à la prise de conscience sur ce sujet. Le 12 octobre 2015, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a adopté une résolution invitant l'ensemble des pays membres à conclure un accord fort lors de la COP21 et à reconnaître le changement climatique comme un « multiplicateur de menaces » dans leur politique étrangère et de sécurité (NATO Parliamentary Assembly, 2015). Deux jours plus tard, les ministres et hauts responsables de la défense se retrouvaient à Paris pour une première conférence internationale sur le thème : « Climat et défense : quels enjeux ? ». Un rapport publié par le PNAS⁶ en 2016 confirme que, dans 23 % des conflits interethniques, des accidents climatiques sont observés dans le mois précédant le début des conflits (Schleussner, 2016). En plus d'une reconnaissance des communautés diplomatique, politique, scientifique et militaire, le lien est perçu par le monde économique. Le *Global Risk Report 2017* pointe parmi les risques les plus probables, les événements climatiques extrêmes (première place) et les catastrophes naturelles (troisième place) et parmi les risques les plus impactants, les événements climatiques extrêmes (deuxième place), les catastrophes naturelles (quatrième place) et le manque d'adaptation au changement climatique (cinquième place) (World Economic Forum, 2017).

Toutes ces initiatives témoignent d'une prise de conscience croissante des conséquences du dérèglement climatique sur la sécurité et la paix.

Les changements climatiques sont déjà à l'œuvre. Ils bouleversent nos équilibres économiques, politiques, sociaux et environnementaux et, à ce titre, font peser une menace sur la stabilité et la sécurité du monde.

Plusieurs enjeux dépendant des conditions climatiques sont susceptibles de générer des tensions.





L'ÉLEVATION DU NIVEAU DES MERS ET LA DÉGRADATION DES LITTORAUX

L'une des principales conséquences du réchauffement climatique est la hausse du niveau des mers et la dégradation des côtes. D'après le dernier rapport du GIEC, le niveau des mers devrait augmenter d'au moins 0,36 m dans un monde à +1,5 °C et de 0,58 m dans un monde à +4 °C d'ici à 2100 (GIEC 2014). Sur la base des projections du GIEC, l'ONG *Christian Aid* a réalisé une étude en 2016 qui conclut que 824 millions de personnes sont menacées par la montée des eaux à l'horizon 2030, et 1,22 milliard à l'horizon 2060 (Christian Aid, 2016). Les pays asiatiques (Chine, Inde, Bangladesh, Indonésie, Vietnam) sont les plus exposés ainsi que de nombreuses grandes villes, ce qui justifie le nombre élevé de personnes menacées. En plus du grand danger qui pèse sur la sécurité des personnes, la sécurité économique (biens et entreprises) des régions concernées risque d'être mise en péril. Le rapport a chiffré les actifs menacés d'ici 2070 et on note que douze villes dépassent les 1000 milliards de dollars parmi lesquelles Miami (3513 milliards), Canton (3 358 milliards), New York (2 147 milliards) ou Calcutta (1 961 milliards)⁷. La montée du niveau des mers causée par le réchauffement climatique peut également aggraver les effets des ondes de tempête et des tsunamis (Worldwatch Institute, 2016).



LES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES ET CATASTROPHES NATURELLES

Les projections du GIEC montrent que le dérèglement climatique provoquera des événements extrêmes plus intenses et plus fréquents. Dans le quatrième rapport d'évaluation « Changements climatiques 2007 » (IPCC, 2007), le GIEC prévoyait déjà plus de vagues de chaleur, une progression de la sécheresse, de fortes précipitations plus fréquentes, analyses approuvées et accentuées dans le cinquième rapport « Changement climatique 2014 » (IPCC, 2014), où les scientifiques insistent de façon plus spécifique sur certains exemples à venir. Ils évoquent par exemple les vagues de chaleur en Europe, les ouragans aux États-Unis et dans les Caraïbes, la sécheresse en Afrique de l'Ouest ou encore les inondations en Asie.

Ces événements sont parmi les conséquences les plus connues du changement climatique car ils marquent les esprits et sont souvent fortement médiatisés. Leur imprévisibilité et leur dureté impliquent parfois des conséquences très graves sur la vie des populations, les biens, ressources et infrastructures des communautés et leurs moyens de subsistance. Quand ces événements touchent des territoires fragiles, leurs effets sont souvent dévastateurs. A l'instabilité causée par la catastrophe elle-même peut s'ajouter des protestations contre les autorités en raison d'une mauvaise préparation ou de mauvaises réactions (l'exemple de l'inégale répartition de l'aide après les inondations thaïlandaises met en évidence ce risque). Cependant, les pays riches et/ou préparés ne sont pas à l'abri de connaître une déstabilisation consécutive à ces événements, tous les pays du globe sont concernés.

7. Ce chiffrage s'appuie sur une étude de 2010 qui classe les villes côtières selon leur exposition en considérant les populations et les actifs touchés. Les chercheurs évaluent tout d'abord la population exposée et la transpose en « actifs exposés » en utilisant une hypothèse du secteur de l'assurance : chaque personne dans une ville possède des actifs 5 fois le produit intérieur brut (PIB) annuel par tête. http://www.lse.ac.uk/CATS/Publications/Publications%20PDFs/83_Ranger_GlobalRanking_2011.pdf

• Focus sur l'ouragan Katrina

L'ouragan Katrina est un événement climatique extrême qui a touché le sud-est des États-Unis en 2005. Harald Welser explique dans *Les guerres du climat* que si la catastrophe était prévue, elle a pourtant été dévastatrice pour la région. Malgré la description du scénario dès 2001 dans une revue scientifique américaine, les secours ont vite été dépassés par l'ampleur de la catastrophe et la violence s'est installée (agressions, fusillades, viols, pillages, etc.) au point que les autorités ont envisagé

de proclamer l'état de guerre et d'instaurer le droit martial. Le sociologue analyse la situation et affirme que « depuis l'ignorance délibérée du danger jusqu'à l'insuffisance des mesures de protection, de l'anarchie presque incontrôlable jusqu'aux réactions excessives des forces de sécurité, de l'inégalité sociale dans les conséquences jusqu'à la création d'une catégorie nouvelle de réfugiés et à l'apparition d'une nouvelle démographie urbaine, tout ce complexe d'événements doit être qualifié de façon beaucoup plus pertinente, de catastrophe sociale ». L'exemple de l'ouragan Katrina illustre parfaitement la façon dont une catastrophe environnementale peut déstabiliser une région et provoquer de l'insécurité.



LES STRESS HYDRIQUES ET LA GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES

Le changement climatique va accentuer les stress hydriques et soulever des tensions dans les régions où les ressources en eau sont partagées entre plusieurs pays ou plusieurs communautés qui ne coopèrent pas. Nous avons déjà évoqué l'exemple de la réduction du lac Tchad, qui pousse les populations à « suivre le lac » et à migrer vers le Tchad pour continuer de bénéficier des ressources en eau.

Cela fait écho à la tragédie des biens communs en théorie des jeux qui met en évidence qu'en l'absence de coopération, les agents rationnels seront amenés à surexploiter une ressource et aboutiront à un résultat perdant-perdant. L'affrontement entre les communautés est le fruit de ce manque de coopération. Or, selon les Nations unies, 90 % de la population mondiale vit dans des pays qui partagent un ou plusieurs bassins versants avec leurs voisins et de nombreux bassins aquifères transfrontaliers sont situés dans des régions marquées par des conflits armés et de fortes tensions interétatiques (Royal, 2016).

Comme nous l'avons vu précédemment, le dernier rapport du GIEC nous informe sur les conséquences à venir du changement climatique. Sur cette question, il nous apprend par exemple qu'une augmentation des températures provoquera des pertes considérables de ressources en eau renouvelables alors que la sécurité de l'eau d'environ 80 % de la population mondiale est déjà gravement menacée (IPCC, 2014). Dans les régions où les besoins (en raison des croissances démographique et économique) augmentent, les risques de tensions seront, dès lors, accrus.

• Focus sur les bassins du Nil et de l'Indus

Le Nil est le plus long fleuve du monde et traverse de nombreux pays africains qui connaissent une croissance démographique importante et une augmentation de leur demande en eau. Un rapport sur les conséquences du changement climatique dans la région du Nil (Nile Basin Initiative, 2012) met en évidence que le réchauffement de la planète et ses conséquences (notamment l'élévation de la température moyenne mondiale et l'intensification des précipitations) rendent vulnérable le bassin pour diverses raisons (pertes accrues des réservoirs, taux d'évapotranspiration plus élevés, besoins croissants en eau, risques de sécheresse et d'inondation accrus, transmission des maladies facilitée, etc.).

L'Indus, quant à lui, coule en Asie et traverse notamment l'Inde, le Pakistan et la Chine, une région très exposée au dérèglement climatique et marquée par des conflits historiques.

Le rapport *A New Climate for Peace* analyse en quoi ces deux régions sont susceptibles de voir des conflits se développer avec l'évolution du climat (Vivekananda L. R., 2015). En s'appuyant sur plusieurs études sur la région du Nil, les auteurs du rapport expliquent que l'accroissement de la demande en eau, dans une région dont la population passera de 424 millions à 648 millions d'habitants en 2030 et déjà marquée par une instabilité

et une pauvreté importantes, présente de nombreux risques. En effet, il est prévisible qu'en l'absence de coopération, chaque pays cherche à s'appropriier les ressources disponibles et que des tensions interétatiques apparaissent. En 2011, après l'annonce par le président éthiopien de la construction du barrage de la renaissance, le gouvernement égyptien a fait montre d'agressivité envers l'Éthiopie. Selon les auteurs, si la pression sur la sécurité alimentaire et de l'eau de l'Égypte et les risques de fragilité devenaient trop importants, le gouvernement égyptien risquerait de se réfugier dans le nationalisme et d'empêcher un développement ultérieur des infrastructures hydrauliques par la force, *via* le soutien aux groupes rebelles ou la déstabilisation politique (Vivekananda L. R., 2015). Au sujet de l'Indus, ils rappellent que 90 % de l'alimentation du Pakistan et 65 % de ses emplois dépendent de l'agriculture dans le bassin. Ainsi, malgré le traité de l'Indus (signé par les deux pays en 1960), des risques de conflits persistent et le dérèglement du climat, responsable de la fonte des glaciers et de la multiplication des inondations, est susceptible de bouleverser ces régions qui connaissent également une croissance démographique et une augmentation de la demande en eau. Les auteurs estiment dès lors que plus les pressions sur le bassin s'intensifient, plus les conditions d'existence des populations seront menacées, plus les risques de conflits se renforceront.



LA DÉSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION DES TERRES

Le dérèglement climatique participe à la dégradation des terres et des sols, augmente les risques de sécheresse et favorise ainsi la baisse des rendements agricoles, les difficultés d'approvisionnement et l'insécurité alimentaire. Ces perturbations de la production alimentaire dans de nombreuses régions font peser des risques de tension. Comme pour les autres conséquences du dérèglement du climat, la dégradation des terres se produira dans un contexte mondial d'accroissement des besoins, de croissances démographique et économique et aboutira ainsi à une insécurité alimentaire et à des variations des prix des produits. La combinaison d'une baisse de la production et d'une hausse des prix dans certaines régions vulnérables aboutira dans un premier temps à une déstabilisation liée à l'insécurité alimentaire puis à l'apparition de tensions et de violences. De nombreux exemples récents illustrent cette relation. Ainsi, la forte montée des prix des denrées alimentaires en 2007-2008 a déclenché des émeutes dans plus de quarante pays dans le monde (UN, 2008), essentiellement en Afrique, Asie et Amérique du Sud. Ces révoltes ont montré les risques d'exacerbation des tensions et de violence, notamment dans les régions pauvres, qui dépendent des importations alimentaires et où les institutions sont fragiles.

• Focus sur les événements à évolution lente (*slow onset events*)

La désertification et la dégradation des terres sont des processus longs, qui déstabilisent les régions lentement et dont les impacts négatifs se font sentir dans la durée. Contrairement à un événement climatique extrême (*fast onset events*) qui obligerait certaines populations à se déplacer immédiatement, les effets des *slow onset events* sont plus subtils et indirects. La désertification provoque, par exemple, des conséquences néfastes sur les emplois (notamment agricoles) dans les pays en voie de développement. L'augmentation progressive du chômage, en particulier chez les populations rurales et jeunes, oblige certains individus à rechercher des alternatives loin de leurs communautés d'origine et accroît leur exposition aux groupes extrémistes et le risque de radicalisation. Si ses effets ne sont pas immédiats, le processus de désertification menace de déstabiliser progressivement des régions entières et de nourrir indirectement les tensions.

• Focus sur l'accapement des terres

Le Mozambique est un pays d'Afrique particulièrement menacé par les changements climatiques et les événements à venir risquent d'aboutir à des tensions liées à la répartition des terres. Dans les analyses respectives du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce pays se trouve parmi les plus pauvres et les habitants parmi les moins bien nourris (Thaler, 2013). Dans ce contexte, n'importe quel aléa climatique (sécheresse, inondation) est dévastateur pour les populations et les amène à s'interroger sur l'utilisation des terres. Plusieurs projets de développement des biocarburants ont été développés au Mozambique, à l'image de Procana, un projet d'une société britannique de production d'éthanol à partir de la canne à sucre, symptomatique du problème de l'accapement des terres. En effet ce projet était présenté comme compatible avec la production alimentaire mais il a nécessité le déplacement de plusieurs communautés et il a été plus tard démontré que les terres servaient pour la production agricole et le pâturage du bétail par les communautés locales (Thaler, 2013). On retrouve ce problème de *land grabbing*⁸, où gouvernements et/ou sociétés étrangères investissent des terres arables, dans de nombreux États africains (Ethiopie, Ghana, Mali, Tanzanie, etc.) (Kachika, 2010). Au-delà du développement économique, il s'agit parfois de personnalités (militaires, politiques, économiques) qui acquièrent de nombreux hectares pour y construire de très grandes propriétés. Quelle que soit la cause de l'accapement, l'insécurité alimentaire provoquée par le dérèglement climatique conduira les populations à chercher de nouvelles terres et à contester l'exploitation de terres arables par des firmes et/ou personnalités privées. Nul ne peut contester que ces situations risquent de se multiplier dans les années à venir si rien n'est fait pour prévenir ces phénomènes.



L'ACCENTUATION DE LA COMPÉTITION POUR ACCÉDER AUX RESSOURCES NATURELLES (ÉNERGIES FOSSILES ET MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES)

La volonté de capter des ressources naturelles - qu'il s'agisse de matières premières agricoles, minérales ou de ressources énergétiques fossiles ou renouvelables - est une clé explicative de nombreux conflits depuis longtemps, mais l'association de la croissance de la demande (notamment dans les pays en développement) et du dérèglement climatique constitue une menace supplémentaire pour la stabilité. En effet, dans un contexte où plusieurs acteurs luttent pour les mêmes ressources, le dérèglement climatique et ses conséquences font peser des risques de tensions liées à l'approvisionnement en ressources, notamment dans les pays dépendants.

Distinguons la compétition pour les ressources énergétiques de celle autour des matières premières et produits agricoles et sauvages.

Concernant les ressources énergétiques, l'Histoire est marquée par de nombreux conflits autour du pétrole ou du gaz et aujourd'hui encore des tensions existent dans un monde où les énergies fossiles représentent plus de 80 % de la production énergétique mondiale (World Bank). La compétition se concentre autour des énergies fossiles non renouvelables et notamment autour des réserves mondiales d'hydrocarbures, situées dans des régions exposées au changement climatique et souvent vulnérables, à cause d'une instabilité sur les plans politique, économique, démographique ou religieux. Dans ce cadre, si l'insécurité énergétique ou une compétition accrue pour accéder aux ressources vient s'ajouter à un cocktail déjà explosif, les risques de voir un conflit éclater se multiplient. Or, les processus d'industrialisation, d'urbanisation, de modernisation sont énergivores et de nombreux

8. Accapement des terres

pays en développement voient leur consommation d'électricité s'accroître d'année en année. L'addition de ces deux tendances fait augmenter la vulnérabilité mondiale et justifie des investissements dans les énergies renouvelables. Dès 2008, la Commission européenne reconnaît dans un document intitulé *Changement climatique et sécurité internationale* que l'un des conflits potentiels les plus importants provient de la concurrence accrue autour de l'accès aux ressources énergétiques et le contrôle de celles-ci et que, dans la mesure où une grande partie des réserves mondiales d'hydrocarbures se trouve dans des régions vulnérables aux impacts du changement climatique, l'instabilité risque d'augmenter (European Commission, 2008).

Concernant les matières premières, le constat est identique. La compétition pour accéder à l'eau douce, aux terres cultivables, aux poissons, aux céréales, existe et est à l'origine de tensions depuis longtemps. De façon plus évidente encore, le dérèglement climatique et ses conséquences sont susceptibles d'accroître la compétition, de provoquer de l'instabilité et de mener à des conflits violents. L'exemple des fronts pionniers en Amazonie et des conflits entre les chasseurs cueilleurs et les agriculteurs nouvellement installés montre comment la lutte pour des terres peut créer des tensions dans la population. La concurrence pour accéder à des ressources qui seront de plus en plus rares dans certaines régions en raison des changements climatiques ne peut que s'accroître et aboutir à des conflits plus nombreux et plus intenses car dans le même temps, la demande augmente dans les régions où la population croît et où le développement économique est rapide. Ces orientations contradictoires (plus de besoins, moins de ressources) risquent d'aboutir à une instabilité chronique des territoires, spécialement dans ceux qui regroupent des communautés différentes qui se sont opposées par le passé et dans ceux où les ressources sont déjà restreintes.

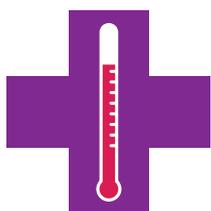
Plusieurs études ont également établi le lien entre la surpêche étrangère et les pollutions (qui ont réduit les stocks de poissons disponibles pour les populations locales) et le développement de la piraterie. De la même façon, la réduction des stocks de poissons causée par le changement climatique provoquera la perte de la principale source d'alimentation et de revenus pour des populations entières qui devront se retourner vers d'autres activités, parfois criminelles, pour survivre.

• Focus sur la piraterie

La Somalie se situe à une position stratégique puisqu'elle bénéficie d'un littoral important qui lui permet de faire travailler des pêcheurs et de nourrir une partie de sa population. Cependant, depuis plusieurs années, ses eaux sont pillées et polluées par des navires étrangers, ce qui empêche le développement des populations locales. Un article sur les conséquences de la piraterie somalienne sur le commerce international (Johnson, 2014) rappelle que selon les Nations unies, la valeur des fruits de mer volés à la Somalie chaque année représente une somme d'environ 300 millions de dollars. Pendant longtemps, des chalutiers des pays du Nord (Corée du Sud, Japon, Espagne, etc.) ont pêché illégalement et ont été accusés de déverser des déchets toxiques et nucléaires au large des côtes somaliennes car le coût du déversement de ce type de matériaux s'élèverait pour une entreprise européenne à 2,50 \$ la tonne au large de la Corne de l'Afrique, contre 250 \$ la tonne pour les éliminer proprement en Europe. Cette situation a poussé de nombreux somaliens, fils ou petit-fils de pêcheurs, ne pouvant plus exercer leur métier, à se tourner vers des activités criminelles ou la piraterie. Le monde entier avait retenu la déclaration d'un des accusés du « Tribal Kat⁹ » lors de son procès : « J'étais pêcheur à l'époque où il y avait du poisson en mer » (Le Monde avec AFP, 2016).

9. Sept pirates somaliens avaient attaqué en 2011 le bateau d'un couple français, et tué l'un d'eux.

L'acidification des océans et la perte de biodiversité marine causées par le dérèglement climatique aboutiront à une diminution de 40 % des rendements dans les régions tropicales d'ici 2050 (IPCC, 2014) alors que de nombreux pays côtiers africains dépendent des ressources halieutiques pour nourrir leur population. C'est le cas de la Sierra Leone où le poisson détient une place essentielle dans le régime alimentaire puisqu'il assure environ 80 % de la consommation totale de protéines animales (FAO). Dans les régions touchées par la diminution des stocks, la perte d'activité et des moyens de subsistance risque de conduire à l'augmentation des activités criminelles (piraterie, terrorisme, *etc.*) et de créer une déstabilisation mondiale en impactant négativement le commerce international.



LES CONSÉQUENCES SANITAIRES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, de nombreux articles, études, rapports se sont attachés à décrire le lien entre le changement climatique et la santé. En 2009, la journaliste Sonia Shah recense les connaissances sur ce sujet dans un article et participe à la démocratisation de cette problématique (Shah, 2009). Ces études mettent en évidence le rôle du changement climatique et ses conséquences environnementales sur la santé des populations (National Institute of Environmental Health Sciences, 2010).

Le dernier rapport du GIEC annonce que, jusqu'au milieu du siècle, le changement climatique influera sur la santé humaine, principalement en exacerbant les problèmes de santé existants (degré de confiance très élevé) et pendant toute la durée du XXI^e siècle, il devrait provoquer une détérioration de l'état de santé dans de nombreuses régions, et en particulier dans les pays en développement à faible revenu, comparativement à une situation de référence sans changement climatique (degré de confiance élevé) (IPCC, 2014).

Le changement climatique et ses conséquences influent sur les biens communs (air, eau, terre). Or, le manque ou la mauvaise qualité de l'air, de l'eau ou de la nourriture sont autant de facteurs à l'origine de troubles sanitaires. Comme toujours, on constate que tous les pays ne sont pas préparés de la même façon pour faire face à ces troubles et parmi les plus touchés figurent ceux qui ne bénéficient pas d'infrastructures sanitaires suffisantes pour affronter les situations de crise à venir.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a analysé les impacts du changement climatique sur la santé et met en évidence les risques qu'il représente (WHO, 2016). Par exemple, l'élévation de la température moyenne mondiale prévue et la multiplication d'épisodes caniculaires provoqueront des maladies et des décès plus nombreux (comme ce fut le cas lors de la canicule européenne de 2003 avec 70 000 décès supplémentaires) (JM Robine, 2007), les catastrophes naturelles détruiront des infrastructures de santé, obligeront des populations à se déplacer et participeront ainsi à la propagation de maladies, les inondations et le stress hydrique réduiront les sources d'eau potable, ou plus généralement, la diminution de la production agricole générera de la malnutrition.

Au total, l'OMS prévoit qu'entre 2030 et 2050, le changement climatique entraînera près de 250 000 décès supplémentaires par an, dus essentiellement à la malnutrition, au paludisme, à la diarrhée et au stress lié à la chaleur (WHO, 2014).

Dès lors, on voit que le dérèglement du climat peut directement menacer la sécurité humaine et la vie des populations en causant des maladies et des décès prématurés. Par ailleurs, face aux épidémies et à la multiplication des décès et des maladies, les pays qui ne sauront pas répondre devront faire face à des protestations nombreuses.

• Focus sur les virus

Le dérèglement du climat et ses conséquences pourraient, d'après certains chercheurs, participer à la diffusion des virus pandémiques et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, des scientifiques redoutent que la fonte des glaces fasse ressurgir des virus mortels disparus, plusieurs virus ont déjà été retrouvés dans le pergélisol depuis 2003 (Griggs, 2015) mais sans conséquence majeure pour l'instant. Par ailleurs, le réchauffement climatique pourrait provoquer l'accélération de la contamination car parmi les nouveaux virus qui touchent les humains, 75 % sont issus de microbes d'origine animale (USAID, 2016) et le changement climatique influence les zones de vie des animaux, notamment les oiseaux migrateurs qui ne tolèrent qu'une gamme étroite de températures ou de précipitations (Duncan, 2007). Pour toutes ces raisons, il faut s'attendre à une augmentation des épidémies de nouveaux virus menaçant directement l'existence, les moyens de subsistance et les conditions de vie des populations.



LES CONSÉQUENCES MIGRATOIRES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'un des principaux effets du changement climatique est la migration, le déplacement massif de populations. En effet, qu'il s'agisse d'une catastrophe soudaine ou d'une longue sécheresse, lorsqu'un aléa climatique vient détruire les lieux de vie ou les moyens de subsistance des populations, celles-ci n'ont d'autres choix que de se déplacer pour espérer survivre ailleurs. On constate déjà de nombreux mouvements de populations dans le monde qui s'expliquent par des problèmes environnementaux et ces migrations « environnementales » ou « climatiques » vont se développer dans les années à venir. Pour certains, c'est inéluctable. Il s'agit des États insulaires dont les îles seront submergées en raison de la montée du niveau des mers. Les habitants seront dans l'obligation de se déplacer dans des îles ou pays voisins. Dans d'autres territoires, des risques de migrations existent mais ils ne sont pas totalement prévisibles.

Globalement, l'insuffisance des ressources accélèrera la migration de plusieurs millions d'habitants vers des zones urbaines, dans des villes souvent très peuplées comme Mexico ou New Delhi. Dans ces régions, les autorités devront apporter des ressources (logement, énergie, emplois...) aux nouveaux arrivants alors qu'elles peinent déjà à s'occuper des populations présentes. Ce contexte est un terreau fertile à l'émergence de tensions entre anciens et nouveaux habitants, lesquels pourraient devoir affronter l'hostilité d'une partie de la population de la région d'accueil qui endure déjà des problèmes de santé, de travail ou de logement et se sent défavorisée ou exclue.

En 2008, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estimait le nombre de personnes déplacées à cause du changement climatique entre 250 millions et 1 milliard d'ici 2050 (Johnstone). Ce chiffre comprend à la fois des migrations internationales et internes. En effet, certains pays connaissent des migrations internes entre différentes régions du pays. C'est le cas du Tchad qui connaît des migrations du Nord vers le Sud car le Sud est plus vert et offre davantage d'opportunités. Hindou Oumarou Ibrahim, coordonnatrice de l'Association des femmes peules autochtones du Tchad (AFPAT) explique que ces migrations sont à l'origine de conflits intercommunautaires.

Si ce n'est pas le cas partout, chacun peut constater que le flux de réfugiés actuel (faible en comparaison de ce que le dérèglement climatique va provoquer) alimente les débats et oppositions au sein des pays occidentaux. Si le nombre de réfugiés venait à se multiplier, il est probable que ces oppositions se cristallisent et que des tensions apparaissent entre

des réfugiés et des habitants qui ne souhaitent pas les accueillir ou entre les habitants pro-accueil et anti-accueil.

Cette tendance est reconnue par tous les pays et de plus en plus d'États plaident pour la reconnaissance internationale de ces migrations induites par l'environnement et la protection des « réfugiés climatiques ».

• Focus sur le statut de réfugié climatique

Dès 1985, un rapport de l'ONU Environnement définit les réfugiés environnementaux comme « ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie » (McAdam, 2011) mais cette définition est large et le spectre des situations qu'elle recouvre est imprécis. L'expression « réfugié climatique » n'a pas d'existence juridique. La seule chance de se voir reconnaître un statut est d'entrer dans les dispositions de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés qui le définit comme celui qui « craignant avec raison d'être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont il a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays » (UNHCR). Malgré cela, en 2013, un habitant des îles Kiribati, fortement impactées par la montée du niveau des mers, a demandé à la Nouvelle-Zélande le statut de réfugié pour cause de réchauffement climatique. Sa demande a été refusée en 2015 par la justice néo-zélandaise (Sciences et Avenir avec AFP, 2013). De nombreuses voix s'élèvent du côté des ONG et de certains pays du monde pour souligner l'insuffisante prise en compte de la situation et la nécessité de développer des réponses appropriées à ce problème. Dans ce cadre, l'initiative Nansen a été lancée en 2012 par la Suisse et la Norvège et a abouti à l'Agenda pour la protection « des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques » (The Nansen Initiative, 2015), adopté par 110 États en 2015. Le WWF, engagé depuis plusieurs années pour la mise en place d'un cadre international afin de traiter les « pertes et dommages » induits par le dérèglement climatique, a souligné dès 2012 la nécessité de répondre à l'enjeu migratoire par une plus grande coordination aux niveaux régional et mondial (WWF, Care, Actionaid, 2012).

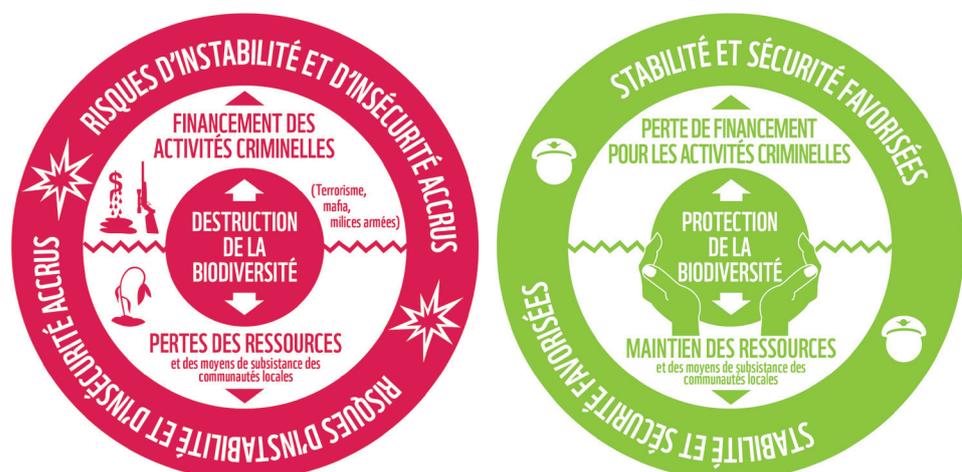
LE CLIMAT... ET LA BIODIVERSITÉ !

Le présent rapport souligne que les conséquences à venir du dérèglement climatique amplifient les risques de conflits et met en évidence les liens entre climat et sécurité. Toutefois, il faut garder à l'esprit que l'ensemble des atteintes à la biodiversité, qu'elles soient d'origine climatique ou non, constituent une menace pour la stabilité des régions. Nous avons évoqué les exemples de la piraterie et de l'accaparement des terres pour montrer que, d'ores et déjà, des tensions autour des ressources environnementales existent et laissent présager le pire avec l'aggravation du changement climatique. Si lutter contre le dérèglement du climat est impératif, d'autres mesures immédiates peuvent être mises en œuvre pour combattre les atteintes criminelles à la biodiversité.

Le commerce illégal d'espèces sauvages est la quatrième activité criminelle transnationale (en valeur) au monde après les trafics de stupéfiants, de produits de contrefaçons et la traite d'êtres humains. Le trafic d'espèces sauvages comme un crime transnational de cette échelle a aussi de larges ramifications. Le degré et l'étendue de la violence perpétrée par des groupes armés et les trafiquants sur les espèces sauvages menacent actuellement la paix, la sécurité et l'état de droit. Les groupes criminels organisés de grande échelle sont non seulement impliqués dans le trafic d'espèces sauvages, mais aussi de stupéfiants, d'armes et de personnes, et engagés dans la fraude, l'évasion fiscale, l'extorsion, la corruption et le blanchiment d'argent. La nature organisée des syndicats criminels impliqués dans les crimes sur les espèces sauvages sape le développement économique, social et politique. Lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages est un véritable enjeu de conservation, de développement socio-économique et politique, et de sécurité (WWF, 2015).

La pêche illégale coûterait pour sa part jusqu'à 23 milliards de dollars à l'économie mondiale selon Interpol, une manne financière décisive pour la grande criminalité internationale (INTERPOL, 2013). La biopiraterie, appropriation illégitime de la biodiversité ou des connaissances traditionnelles des peuples autochtones sur l'usage des ressources génétiques, sans leur consentement et sans partage des bénéfices liés à la valorisation des ressources (France Libertés) est également facteur de tensions. C'est pourquoi, cette pratique est encadrée par le protocole de Nagoya qui vise à assurer le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques (Protocole de Nagoya, 2010).

De nombreux efforts restent à fournir pour protéger la biodiversité et ainsi assurer la stabilité. Garantir l'interdiction de s'approprier le vivant dans le droit international, surveiller les mers et sanctionner les pratiques de pêche illicites, poursuivre une politique de fermeture des marchés de consommation d'ivoire ou de corne de rhinocéros en Asie, investir davantage dans la lutte contre le trafic d'espèces en Afrique sont autant d'investissements dans la sécurité locale et mondiale.



L'ENVIRONNEMENT... ET LE RESTE !

Une controverse existe depuis plusieurs années entre les scientifiques spécialistes des problématiques « climat-sécurité ». D'un côté, les quantitativistes estiment qu'il existe des relations statistiques attestant l'existence d'un lien entre le climat et la sécurité et de l'autre, les qualitatifs critiquent ces raisonnements et valorisent les modèles explicatifs (Observatoire Défense et climat, 2017).

Même si les arguments et illustrations sont pluriels pour affirmer l'existence d'un lien entre les problématiques environnementales et sécuritaires, il faut veiller à ne pas tout expliquer par le prisme environnemental et considérer les autres facteurs (religieux, économiques, démographiques, politiques...) dans l'analyse des situations. Un rapport de l'Observatoire « Défense et climat » met en garde contre les risques de dépolitisation des conflits qui pourraient permettre à certains décideurs politiques de reporter leur incompétence et leur responsabilité sur les aléas climatiques (Observatoire Défense et climat, 2017). En effet, comme on l'a vu précédemment, l'instabilité et l'insécurité sont parfois causées par la mise en œuvre de politiques inadaptées par les gouvernements. Par exemple, des politiques d'accaparement de terres (associées à la désertification), de marginalisation de certains groupes ethniques (associées à une pénurie de ressources) ou des traitements inéquitables (lors d'une catastrophe) sont susceptibles de déclencher des conflits. Néanmoins, reconnaître l'existence de l'enjeu environnemental n'empêche pas de mettre en cause les éventuelles responsabilités politiques. En accroissant le niveau de conflictualité potentielle, le dérèglement climatique renforce la nécessité d'une bonne gouvernance, de processus politiques inclusifs...pour gérer cette montée des tensions.

L'écueil à éviter est de laisser certaines dimensions explicatives de côté. La doctrine 3S reconnaît totalement l'influence d'autres facteurs sur les conflits mais souhaite mettre en lumière l'existence du facteur environnemental, trop souvent oublié dans les débats publics et institutionnels. Dire que les conséquences environnementales du dérèglement climatique joueront un rôle déstabilisateur dans de nombreuses régions et présentent des risques sécuritaires qu'il faut prévenir n'empêche pas de reconnaître l'existence d'autres facteurs explicatifs sur lesquels il faut également agir.

Ainsi, la doctrine 3S s'appuie sur le constat scientifique des experts du GIEC et admet que le changement climatique sera à l'origine de multiples conséquences dommageables : la montée du niveau des mers, les événements climatiques extrêmes, le stress hydrique, la désertification, l'accentuation de la compétition pour les ressources mais également des conséquences sanitaires et migratoires.

L'ensemble des arguments et exemples présentés jusqu'ici témoignent de l'existence d'un lien manifeste entre le changement climatique et la stabilité des régions qui en subissent les effets. La relation entre enjeux environnementaux et enjeux sécuritaires impose de développer des politiques adaptées pour prévenir les risques de déstabilisation et de repenser notre analyse et notre traitement de la sécurité.

CHAPITRE 3

REPENSER LA SECURITÉ DANS UN MONDE OÙ LE CLIMAT SE DÉRÈGLE

Si le dérèglement climatique est désormais considéré comme une réelle menace par la quasi-totalité des pays du monde et reconnu comme un défi face auquel des mesures fortes doivent être prises, dimension consacrée dans l'Accord de Paris, il est trop souvent limité à la sphère d'analyse des problèmes environnementaux et oublié lorsqu'il s'agit de traiter des problèmes politiques, économiques, militaires, sécuritaires, diplomatiques, *etc.*

Un article du Centre pour le climat et la sécurité (Femia, Werrell, 2015) tente d'expliquer pourquoi le changement climatique est réduit dans les évaluations de risque de haut niveau et met notamment en évidence la méthodologie utilisée par le Forum économique mondial qui sépare les risques globaux en 5 catégories (économiques, environnementaux, géopolitiques, sociétaux, technologiques), place ensuite le changement climatique dans la catégorie des risques environnementaux et le sépare ainsi des crises alimentaires ou hydriques (placées dans la catégorie des risques sociétaux).

Or, et ce rapport le confirme, le dérèglement climatique est un risque global, à l'origine de plusieurs conséquences économiques, sociétales et sécuritaires. Plus qu'un simple « multiplicateur de menaces », il doit être considéré comme un risque stratégique à part entière, susceptible de déstabiliser tous les pans d'une société. En effet, les deux premiers chapitres ont démontré, à travers de nombreux exemples, que le dérèglement du climat ne peut être dissocié des problèmes d'approvisionnement énergétique, de disponibilité des ressources, ou de sécurité alimentaire car ces enjeux sont interdépendants. Le raisonnement vaut également pour les problèmes sanitaires et démographiques car si des crises migratoires et/ou sanitaires peuvent exister indépendamment d'aléas climatiques, le dérèglement du climat et ses conséquences vont intensifier la fréquence et l'intensité de ces crises. Analyser ces risques et développer des politiques publiques pour s'y préparer sans considérer le dérèglement climatique est par conséquent un non-sens.

Dès lors, il s'agit d'adapter notre façon d'envisager la sécurité en tenant compte d'une nouvelle donnée : le dérèglement du climat. Ceci impose de repenser les logiques défensives des armées, de renouveler les politiques diplomatiques ou encore de reconsidérer le rôle et le poids des enjeux environnementaux dans le débat public autour de la sécurité.

Plusieurs solutions innovantes peuvent être proposées pour mieux appréhender le concept de sécurité en tenant compte de la dimension environnementale et pour davantage intégrer les enjeux environnementaux dans les stratégies et plans d'actions des institutions de défense internationales.



LES RECOMMANDATIONS DU WWF FRANCE

L'analyse des liens entre enjeux environnementaux et sécuritaires a mis en évidence l'exigence de considérer le dérèglement climatique comme un risque stratégique à part entière, condition nécessaire pour permettre d'avancer vers un monde plus résilient.

Il est temps d'agir et plusieurs orientations prioritaires peuvent être déclinées.

METTRE EN ŒUVRE
LES DEUX AGENDAS
FONDAMENTAUX
ADOPTÉS EN 2015

PRODUIRE UNE
EXPERTISE
INDÉPENDANTE
FORTE

RENFORCER LES
INITIATIVES DE
COOPÉRATION
INTERNATIONALE

TRANSFORMER
LES ANALYSES ET
INITIATIVES EN ACTIONS
CONCRÈTES POUR
LES POPULATIONS,
ET NOTAMMENT
LES JEUNES

FORMER LES PERSONNELS
DES INSTITUTIONS
MILITAIRES ET
DIPLOMATIQUES
NATIONALES À LA RELATION
SOUTENABILITÉ -
STABILITÉ-SÉCURITÉ

INTÉGRER DES EXPERTS
SOUTENABILITÉ DANS
LES ÉQUIPES D'ANALYSTES
DES CRISES AU SEIN
DES CHANCELLERIES
ET DES MINISTÈRES
DE LA DÉFENSE

STRESS TESTER UN
MONDE À 1,5, 2, 3, 4 °C
DE RÉCHAUFFEMENT
CLIMATIQUE EN
MATIÈRE DE
CONFLICTUALITÉ

AUGMENTER LA PART
DES FINANCEMENTS
CONSACRÉS À LA RÉSILIENCE
ET À L'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE EN
FLÉCHANT UNE PARTIE DES
DÉPENSES DE SÉCURITÉ

Les recommandations clés du WWF France pour changer le cadre d'action et de pensée des enjeux de sécurité dans un monde qui subit les chocs climatiques.

METTRE EN ŒUVRE LES DEUX ACCORDS FONDAMENTAUX ADOPTÉS EN 2015

En 2015, les pays ont décidé d'adopter deux agendas essentiels. L'Accord de Paris, premier accord universel sur les changements climatiques, prévoit de limiter l'élévation de la température moyenne mondiale « nettement en dessous de 2 °C » tandis que le Programme de développement durable des Nations unies soutient 17 objectifs de développement durable (ODD). Pour la première fois, les Etats se sont dotés d'une feuille de route mondiale et intégrée pour un nouveau modèle de développement. La mise en œuvre de ces deux agendas historiques permettra de fortement réduire les risques de conflictualité et d'insécurité dans le monde. Dès lors, ce sont des agendas de paix et leur mise en œuvre, l'un des meilleurs investissements dans la sécurité du XXI^{ème} siècle.

Deux grands accords ont été conclus en 2015. L'Accord de Paris, premier accord universel sur les changements climatiques, prévoit dans son article 2 de contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait sensiblement les risques et les effets des changements climatiques » (UNFCCC, 2015). L'année 2015 a également été marquée par l'adoption du nouveau Programme de développement durable, à l'unanimité par les 193 Etats membres des Nations unies. Ce programme « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (UN, 2015) s'appuie sur 17 objectifs globaux, les objectifs de développement durable (ODD) qui remplacent les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Ces deux accords sont fondamentaux et historiques et leur application permettra de fortement réduire les risques de conflictualité et d'insécurité dans le monde.

Tout d'abord, l'Accord de Paris est primordial à de nombreux égards. Pour la première fois, l'ensemble des pays du monde s'accordent sur une feuille de route commune et sur des objectifs limitant le réchauffement bien en dessous des 2 °C et allant vers la neutralité carbone dans la deuxième moitié du siècle. En plus de bénéficier à l'environnement, cette transition améliore les conditions de santé et de vie des populations, facteurs indispensables à la stabilité. Par ailleurs, l'Organisation internationale du travail estime que l'économie verte pourrait créer entre 15 et 60 millions d'emplois supplémentaires, sortir certaines personnes de la pauvreté et favoriser l'intégration sociale (Organisation internationale du Travail, 2012). Or, on note justement que l'absence de perspectives économiques mène à la déstabilisation de certains pays en développement. La réponse par l'économie verte permet donc à la fois d'augmenter la résilience environnementale et sociale de pays souvent confrontés à un chômage des jeunes endémique.

Les Etats du Nord se sont également engagés à consacrer au moins 100 milliards par an d'ici à 2020 à la solidarité climatique internationale, dont une partie croissante pour l'adaptation. Ces financements sont des investissements essentiels pour la stabilisation du monde. Ils permettront aux pays les plus fragiles de faire face au dérèglement du climat en investissant dans l'adaptation et la résilience et en faisant le pari d'une économie plus verte.

Les objectifs de développement durable contenus dans le Programme de développement durable (UN, 2015) adopté par les 193 États membres de l'ONU en 2015 établissent une feuille de route pour se diriger vers un développement durable et un monde en paix.

L'agenda 2030 comprend 17 objectifs et 169 cibles qui intègrent de manière transversale toutes les dimensions du développement durable (économie, social, environnement) et visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2016).



Les 17 objectifs de développement durable

Les exemples présentés dans le premier chapitre ont montré que le dérèglement du climat et ses conséquences, notamment en termes de sécurité alimentaire, de santé ou d'inégalités, étaient susceptibles de déstabiliser des régions et de provoquer des conflits. Or, le respect des ODD (lutte contre la pauvreté et la faim, accès à la santé et à l'emploi, lutte contre les changements climatiques, épanouissement des vies terrestre et aquatique...) impose de mettre en œuvre des actions concrètes comme le partage équitable des ressources énergétiques, l'interdiction de la surpêche, ou la lutte contre la déforestation, autant de combats essentiels pour préserver la stabilité du monde et éviter les conflits.

Par exemple, concernant la désertification (dont nous avons vu précédemment dans quelle mesure elle pouvait s'avérer déstabilisatrice pour les territoires), une cible dédiée vise à répondre à cet enjeu. Il s'agit de la cible 15.3 qui ambitionne de « lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres d'ici 2030 » (UN, 2015). En réalité, puisque la désertification est un événement à évolution lente (*slow onset event*) susceptible de déstabiliser lentement certaines régions du fait des conséquences indirectes provoquées (faim, chômage...), s'engager dans la restauration des terres dégradées ne permet pas uniquement d'atteindre la cible 15.3 mais participe à l'atteinte des objectifs 1 (pas de pauvreté), 2 (faim zéro), 8 (travail décent et croissance économique) ou encore 11 (villes et communautés durables). Un cercle vertueux de durabilité, de prospérité, et de stabilité se met en place dès lors que les efforts et investissements s'adressent aux véritables enjeux.

En plus de ces deux accords fondamentaux, le WWF soutient l'ensemble des mesures visant au renforcement des capacités (partage des connaissances) et au financement de l'atténuation et de l'adaptation. Il faut souligner l'importance de certains mécanismes adoptés ces dernières années parmi lesquels les contributions déterminées au niveau national (NDC) dans lesquelles chaque pays de présenter le plan d'actions qu'il prévoit de mettre en œuvre pour contribuer à l'effort international de limitation du réchauffement « nettement en dessous de deux degrés ».

PRODUIRE UNE EXPERTISE INDÉPENDANTE FORTE

Pour permettre au sujet d'occuper la place qu'il mérite sur les scènes nationale et internationale, il est indispensable de pouvoir s'appuyer sur des études solides qui sensibilisent à l'importance de ces problématiques. Ces analyses sont également essentielles au moment de développer des projets pour comprendre le fonctionnement de chaque territoire et adapter les initiatives et plans d'adaptation à chaque région. De plus en plus de think tanks sont mobilisés (Clingendael Institute, adelphi, SIPRI, Center for Climate and Security, etc.). Le WWF recommande que ces réflexions soient correctement financées et relayées auprès des médias comme des décideurs, au Nord comme au Sud.

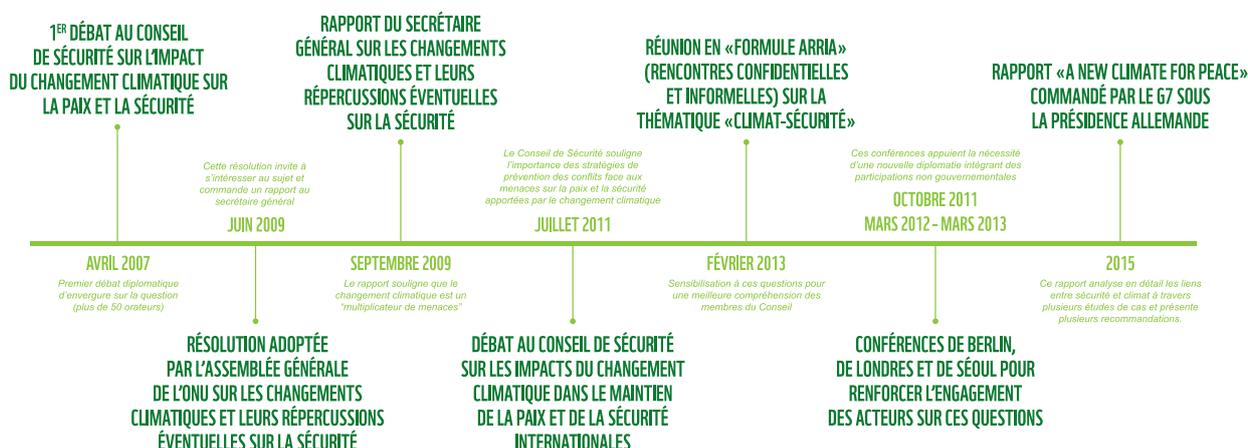
Les études, rapports, recherches sont nécessaires pour comprendre l'importance des enjeux et mettre en évidence les situations préoccupantes, les actions à mener, les bonnes pratiques etc.

D'après les experts du think tank adelphi, les nombreuses publications consacrées aux liens entre sécurité et environnement ont permis l'émergence d'un consensus chez les scientifiques et les décideurs politiques du monde entier selon lesquels le dérèglement climatique agira en tant que multiplicateur voire déclencheur de menaces contre la paix et la sécurité internationales, une affirmation confirmée par de nombreuses déclarations officielles des Nations unies, de l'Union européenne ou d'autres organisations internationales et régionales (adelphi, 2013).

Pour acter cette prise de conscience et continuer la montée en puissance des mesures concrètes, plusieurs initiatives ont émergé, en s'appuyant sur l'expertise des scientifiques et en cherchant à réunir les différentes parties prenantes concernées.

Plusieurs chronologies (The Center for Climate and Security, 2016) et cartographies (adelphi, 2013) réalisées par différents think tanks spécialistes de ces enjeux ont mis en évidence l'ensemble des événements (réunions, rencontres, rapports) ayant permis de faire progresser l'analyse et la recherche de solutions sur ces problématiques.

Toutes ces expertises permettent de sensibiliser les acteurs nationaux et internationaux aux liens entre sécurité et climat et de les inciter à mettre en œuvre des actions pour prévenir les risques d'insécurité apportés par le dérèglement climatique. Par ailleurs, disposer d'une analyse indépendante est indispensable pour comprendre les particularités de chaque situation, de chaque conflit, de chaque communauté et ainsi pouvoir développer des réponses appropriées. Garantir l'indépendance et le financement d'analyses de qualité sur ces sujets est par conséquent une condition nécessaire au déploiement intelligent de politiques intégrées visant à prévenir les risques d'insécurité.



Moments fondateurs dans la diffusion du lien climat-sécurité et l'émergence d'une diplomatie préventive

RENFORCER LES INITIATIVES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Certaines initiatives se développent depuis quelques années pour renforcer le dialogue et l'action autour des problématiques liées au climat, à la sécurité et au développement. A titre d'exemples, nous pouvons citer la *Planetary Security Initiative*, impulsée en 2015 par le Ministère des affaires étrangères néerlandais ou la *Climate Diplomacy Initiative*, portée par le Ministère des affaires étrangères allemand. Il est indispensable d'encourager le renforcement des initiatives existantes et de favoriser le développement de lieux où les différentes communautés (militaire, écologiste, diplomatique, économique, etc.) peuvent se rencontrer, échanger sur ces sujets et décider conjointement des mesures adéquates à mettre en œuvre pour assurer la sécurité par la lutte contre le dérèglement climatique. Toutes les parties prenantes (gouvernementales et non gouvernementales) doivent participer aux échanges et à l'élaboration de solutions et le réseau du WWF, déjà fortement mobilisé sur les enjeux de soutenabilité, de climat et d'adaptation, pourrait également contribuer à faire avancer ce nouveau paradigme.

Si plusieurs initiatives visant à renforcer la coopération internationale ou à sensibiliser les acteurs internationaux sur la nécessité d'agir contre le dérèglement climatique pour des questions de sécurité ont émergé depuis une dizaine d'années, il est fondamental de poursuivre ce mouvement et de permettre aux parties prenantes de se rencontrer. Aussi bien les déclarations formelles que les rencontres informelles (à l'image des formules Arria¹⁰) entre les différents acteurs sont nécessaires pour avancer sur ces sujets.

Plusieurs programmes émergent depuis quelques années avec pour objectif de produire une expertise sur les enjeux climat-sécurité et d'initier des rencontres entre les acteurs.

• Focus sur la *Climate Diplomacy Initiative*

Les observations mentionnées plus haut ont poussé le Ministère des affaires étrangères allemand à lancer l'initiative *Climate diplomacy* pour promouvoir une diplomatie préventive, en rupture avec les logiques traditionnelles puisque d'une part, elle ne repose plus uniquement sur les Etats mais intègre les organisations non gouvernementales et d'autre part elle n'exclut plus les différentes problématiques mais traite globalement de problèmes interdépendants (sécurité, coopération internationale, aide au développement, prévention des conflits, aide humanitaire, gestion de crise, atténuation et adaptation au changement climatique, etc.).

Le rapport *Climate Diplomacy*, fruit de la collaboration entre le Ministère des affaires étrangères allemand et le think tank Adelphi revient sur les différentes étapes qui ont permis l'émergence de la *Climate Diplomacy Initiative* (Adelphi, 2013). Depuis 2007 et le premier débat au Conseil de sécurité sur l'impact du changement climatique sur la paix et la sécurité (UN, 2007), de nombreuses évolutions ont été constatées. L'ONU, sous l'impulsion de différents Etats et à travers des déclarations formelles (résolutions¹¹, rapports du secrétaire général¹²) ou des réunions informelles¹³, a mis en lumière et sensibilisé aux relations entre dérèglement climatique et insécurité.

Ce programme cherche dorénavant à renforcer son rôle dans l'analyse des débats internationaux sur la diplomatie climatique et la sécurité tout en contribuant à la

10. Les réunions en formule Arria sont des rencontres confidentielles et très informelles qui permettent aux membres du Conseil de Sécurité des Nations unies d'avoir, à huis clos et selon une procédure offrant toute la souplesse voulue, de francs échanges de vues avec des personnes dont le ou les membres du Conseil qui les ont invitées et qui sont chargés d'organiser et d'animer la réunion considèrent que le Conseil aurait intérêt à les entendre ou à qui ils souhaitent faire passer un message.

<http://www.un.org/fr/sc/about/methods/bgarriarformula.shtml>

11. http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/63/281&Lang=F

12. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/64/350

13. <https://www.climate-diplomacy.org/events/security-council-arria-formula-meeting-security-dimensions-climate-change>

sensibilisation et aux dialogues régionaux sur ces sujets à travers le monde. Adelphi et le Ministère des affaires étrangères allemand ont également développé une plateforme pour recenser les connaissances et avancées autour des thèmes de l'environnement, des conflits et de la coopération (ECC platform).

• Focus sur la *Planetary Security Initiative (PSI)*

La PSI est une initiative lancée en 2015 par le Ministère des affaires étrangères néerlandais qui regroupe aujourd'hui plusieurs instituts de recherche travaillant sur les liens entre climat et sécurité :

- **Clingendael Institute** : l'Institut néerlandais des relations internationales
Clingendael est le premier think tank néerlandais sur les affaires internationales
- **Adelphi** : think tank allemand et cabinet de conseil en politiques publiques sur le climat, l'environnement et le développement
- **Center for Climate and Security** : institut américain composé d'experts en sécurité et politique étrangère et travaillant sur les liens entre climat et sécurité dans le monde
- **Hague Centre for Strategic Studies** : think tank produisant des rapports et recommandations sur les questions de risques et de sécurité
- **Institute for Environmental Security** : ONG internationale spécialisée dans la sensibilisation à la sécurité environnementale
- **Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI)** : Institut international indépendant chargé de la recherche sur les conflits, l'armement, le contrôle des armements et le désarmement

L'objectif est d'aider à ce que ces liens soient mieux compris dans les milieux traditionnels de la politique étrangère et de la défense, d'accroître la sensibilisation et l'information sur ces sujets, et de développer des politiques et guides de bonnes pratiques pour aider à assurer la paix et la coopération dans un monde touché par le dérèglement climatique.

Depuis 2015, *Institute for Environmental Security* organise deux fois par an une table-ronde sur le thème « climat et sécurité » pour faire se rencontrer experts et décideurs politiques *via* les ambassades présentes à La Haye. La cinquième édition de la table-ronde a eu lieu le 19 avril 2017 et a réuni une quinzaine d'ambassades et plusieurs organisations et instituts de recherche spécialisés (Ambassade de France à La Haye, 2017). Ce type d'initiatives, permettant aux décideurs et experts de se rencontrer et d'échanger, est essentiel pour permettre une diffusion de la problématique dans la société.

• **Focus sur le *Global Military Advisory Council on Climate Change (GMACCC)***

Le Comité consultatif militaire mondial sur les changements climatiques est un réseau mondial composé d'officiers militaires en poste ou à la retraite qui se sont engagés à mettre en évidence les répercussions potentielles sur la sécurité du dérèglement du climat et à promouvoir des actions concrètes pour minimiser les risques associés à ces enjeux. Cet organisme a été créé en 2009 par l'IES et a très vite reconnu que « ne pas reconnaître les répercussions du changement climatique sur les conflits et l'instabilité ou ne pas investir dans des actions préventives et adaptées sera très coûteux en termes de nations déstabilisées, souffrances humaines et ralentissement du développement » (Institute for Environmental Security, 2009).

Il s'agit d'une véritable initiative de coopération internationale qui concentre des officiers de pays très différents (Bangladesh, Australie, Danemark, Népal, USA, *etc.*) et qui réalise des études sur différentes régions du monde. Le Comité a par exemple publié des rapports sur les conséquences des changements climatiques sur la sécurité dans des régions spécifiques comme l'Afrique ou l'Asie du Sud, ce qui permet d'associer les acteurs des pays du Sud aux débats.

Ces trois exemples montrent que de nombreuses initiatives spécialisées émergent pour permettre la rencontre des parties prenantes et la recherche de solutions. On retrouve également cet intérêt chez les plus prestigieux instituts de recherche qui investissent cette problématique et organisent des événements pour en débattre, c'est par exemple le cas de l'Institut royal des affaires internationales Chatham House qui a réuni fin 2016 plusieurs parties prenantes et décideurs internationaux pour échanger sur ce sujet (Chatham House, 2016).

La diplomatie climatique préventive, au même titre que la transition énergétique ou la lutte contre le dérèglement climatique ne doit pas être vue comme une contrainte par les acteurs mais comme une opportunité positive de développer la coopération internationale et le développement durable. Des événements comme la Journée européenne de la diplomatie climatique, dont la dernière édition a eu lieu le 17 juin 2015, permettent de sensibiliser le grand public à ces enjeux et de transmettre un message positif et fédérateur à toute la société humaine (France Diplomatie, 2015).

TRANSFORMER LES ANALYSES ET INITIATIVES EN ACTIONS CONCRÈTES POUR LES POPULATIONS, ET NOTAMMENT LES JEUNES

Des réponses concrètes doivent être apportées par les pays pour transformer l'ensemble des analyses, initiatives de haut niveau et projets globaux en actions de terrain. Les pays menacés par le dérèglement climatique et ses conséquences doivent, dès maintenant, commencer à mettre en œuvre des projets pour prévenir les risques de montée des eaux, d'événements extrêmes ou de désertification. Au-delà des échanges, le meilleur moyen de développer des actions concrètes est de favoriser la coopération régionale. Certaines initiatives prometteuses émergent à l'image de l'Initiative 3S, lancée par plusieurs dirigeants africains, en lien avec le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, lors de la COP22 à Marrakech. Elle traduit l'esprit d'initiative des pays se sentant menacés par le changement climatique et la dégradation des terres en Afrique et leur volonté d'apporter des réponses concrètes pour répondre à ces enjeux.

Comme nous l'avons vu dans les premiers chapitres, les conséquences du dérèglement climatique ne s'abattront pas de façon homogène sur chaque territoire et tous ne sont pas également préparés à gérer les conséquences prévisibles des aléas climatiques à venir. L'histoire, la géographie, l'économie, la religion sont autant de facteurs qui évoluent d'une région à l'autre et empêchent la conception de solutions généralisables au monde entier.

Les travaux du GIEC renseignent les acteurs locaux sur les risques auxquels ils seront confrontés dans les années à venir et permettent ainsi de réfléchir à des actions à mener pour s'adapter à ces risques. Dès lors, il faut encourager le regroupement de différents acteurs par zone géographique pour permettre une sensibilisation de toutes les parties prenantes sur les risques d'instabilité liés aux aléas climatiques prévus et le développement de politiques visant à atténuer les effets du dérèglement du climat et à s'adapter à ses conséquences. Ces regroupements doivent intégrer les organisations gouvernementales et non gouvernementales car, sans ces dernières, la mise en œuvre concrète et locale des politiques décidées par les organismes régionaux de coopération aura plus de difficultés à se faire. Il est primordial d'organiser des consultations locales pour éviter de concevoir des projets dans lesquels les populations ne s'investiront pas.

• Focus sur l'Initiative 3S

L'Initiative 3S a été lancée en 2016 à Marrakech, en marge de la COP22, par plusieurs gouvernements africains réunis au premier Sommet Africain de l'Action. Cette initiative de coopération régionale a pour objectif de promouvoir la stabilité et la sécurité face à la migration causée par la dégradation des terres et le changement climatique (UNCCD). En plus de sensibiliser les décideurs africains par la mise en exergue des liens entre les aléas environnementaux provoqués par le dérèglement climatique et les risques d'insécurité dans plusieurs pays d'Afrique, elle se fixe des objectifs d'actions concrètes ambitieux. En effet, l'initiative souhaite « créer 2 millions d'emplois verts pour les jeunes, les femmes et les migrants de retour en réhabilitant 10 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2025 ; elle ambitionne également d'équiper 250 000 villages en systèmes d'alerte précoce en vue de prévoir

la sécheresse et les autres catastrophes naturelles et de renforcer les droits fonciers et d'accès à la terre », selon le Secrétariat de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, associé à ce projet.

Cette initiative est exemplaire à de nombreux égards. Il s'agit d'un projet de coopération internationale, adapté à une région particulière, l'Afrique, qui intègre les différentes problématiques (lutte contre le dérèglement climatique, développement, promotion de la paix) et fait intervenir toutes les parties prenantes concernées (acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux). L'Appel à l'Action de Ouagadougou, lancé le 15 juin 2017 par les présidents du Burkina Faso, du Mali et du Niger, illustre la volonté des pays africains, menacés par le changement climatique et la dégradation des terres, d'apporter des réponses concrètes pour assurer la soutenabilité, la stabilité et la sécurité sur leurs territoires.

Un projet de restauration des terres a déjà été lancé à Agadez, au Niger. Il prévoit la restauration d'au moins 470 hectares, la création de 470 emplois agricoles pour les jeunes sans emploi, les migrants et les anciens passeurs et la formation de 500 migrants en transit sur le site d'Agadez. D'autres projets sont à venir autour de la réintégration des migrants de retour en Gambie et des anciens combattants en République centrafricaine.

Il faut encourager la multiplication de programmes similaires dans d'autres régions et apporter un soutien financier à ces projets qui permettent de fixer les populations, d'assurer leur prospérité dans le respect de l'environnement et qui réduisent ainsi les risques d'instabilité.

Ces initiatives de coopération régionale n'empêchent pas la poursuite de l'engagement au niveau international et à ce titre, un plus grand leadership du Conseil de sécurité de l'ONU sur ces sujets est indispensable pour permettre la transformation du constat en actions concrètes.

FORMER LES PERSONNELS DES INSTITUTIONS MILITAIRES ET DIPLOMATIQUES NATIONALES À LA RELATION SOUTENABILITÉ-STABILITÉ-SÉCURITÉ

La sensibilisation aux risques d'insécurité causés par le dérèglement climatique doit s'adresser à tous les acteurs : des grands décideurs internationaux aux citoyens en passant par les diplomates, les institutionnels nationaux et les militaires. Certains pays précurseurs ont mis en place des programmes de sensibilisation et de formation à destination des diplomates pour leur permettre de comprendre l'importance des enjeux environnementaux et d'appliquer les concepts centraux de la diplomatie climatique. Le WWF France propose que les enjeux liant soutenabilité, stabilité et sécurité soient enseignés de manière obligatoire dans les écoles militaires et les formations des hauts cadres de la diplomatie.

S'il est indispensable de renforcer la coopération internationale et de favoriser des lieux de rencontre entre les communautés, la prise de conscience au niveau national est également nécessaire. La formation à la doctrine 3S des professionnels militaires, diplomatiques et administratifs est essentielle. Elle permet de s'assurer que les décisions prises et les actions menées, qu'elles soient stratégiques ou opérationnelles, tiennent toujours compte du paramètre environnemental. Expliquer en quoi le dérèglement climatique et ses effets peuvent créer de l'instabilité est indispensable pour permettre aux agents de correctement juger les situations. Or, les grandes écoles militaires et les instituts diplomatiques et consulaires traitent les questions environnementales de façon périphérique, voire dérisoire.

La première exigence est d'empêcher que les personnels des institutions nationales encouragent, par ignorance, des politiques insoutenables. Seules l'éducation, la sensibilisation et la formation peuvent permettre d'acquérir les connaissances et réflexes indispensables pour éviter cela. Tous les maillons de la chaîne doivent être sensibilisés. La conception de projets innovants pour favoriser la soutenabilité et réduire les risques de conflits par des organismes de coopération régionale n'est pas fructueuse si les opérationnels et acteurs de terrain ne saisissent pas l'importance des enjeux ou ne comprennent pas le sens des initiatives développées. Pour s'assurer de la convergence des pratiques dans le sens de la soutenabilité, certains pays ont commencé à se saisir de ce problème et organisent des formations.

• Focus sur l'Allemagne et la France

En Allemagne par exemple, plusieurs actions ont été mises en œuvre. Parmi elles, des réunions d'information à destination des fonctionnaires des ambassades et autres représentants allemands à l'étranger pour sensibiliser au débat sur les questions de climat et de sécurité et leur permettre de savoir comment mettre en œuvre des politiques adéquates pour s'attaquer aux risques climatiques. Ces journées sont également l'occasion d'obtenir des explications sur les contextes particuliers des grandes régions vulnérables, d'organiser des discussions sur les mesures à prendre pour faire face aux risques, *etc.* Des formations plus spécifiques sont également organisées à destination des diplomates autour d'enjeux environnementaux multiples (changement climatique, énergie, diplomatie climatique) et faisant intervenir des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux (universitaires, ONG, *etc.*) (Adelphi, 2013).

En France, des actions innovantes ont également été menées en amont de la COP21 par l'Institut de formation diplomatique et consulaire (IDC) sous la forme de sessions de formation d'une journée pour les diplomates partant en poste. Par ailleurs, des modules autour des enjeux du climat ont été proposés en 2015 lors de la semaine des ambassadeurs, qui réunissait l'ensemble des ambassadeurs français, soit le troisième réseau diplomatique mondial. Les postes diplomatiques ont été encouragés à prendre le relais et à organiser leurs propres événements sur le terrain, fermés ou à destination du grand public. Au total, on a recensé environ 1 000 opérations de formation et de communication en amont de la COP21 dans le réseau diplomatique français.

Une fois la sensibilisation de tous assurée, il faut permettre à certains agents de se spécialiser sur les problématiques environnementales pour qu'ils puissent acquérir l'expertise nécessaire afin de garantir une orientation stratégique soutenable et le développement de politiques innovantes.

INTÉGRER DES EXPERTS SOUTENABILITÉ DANS LES ÉQUIPES D'ANALYSTES DES CRISES AU SEIN DES CHANCELLERIES ET DES MINISTÈRES DE LA DÉFENSE

Trop souvent les crises sont analysées par les ministères concernés en faisant l'impasse sur le lien entre insoutenabilité environnementale et insécurité. Ceci conduit à une faible anticipation de cette menace alors qu'il s'agit d'un risque stratégique global. Le WWF France recommande qu'un expert de ces sujets soit systématiquement intégré aux équipes d'analystes des « points chauds » de la planète et aux exercices de simulation de crises, région par région.

Compte tenu de l'ensemble des éléments présentés dans les premiers chapitres, il est indispensable que les équipes d'analystes intègrent des spécialistes des enjeux environnementaux. Il n'est pas envisageable de continuer à analyser les crises actuelles ou à venir sans tenir compte du dérèglement climatique et de ses effets. Depuis quelques années, les chancelleries ont intégré l'enjeu environnemental dans leur cadre d'analyse, à des degrés divers.

Le Royaume-Uni a investi ces questions depuis plusieurs années et des mesures ont été mises en œuvre pour sensibiliser à ce sujet. Le Ministère des affaires étrangères dispose d'un représentant spécial pour le dérèglement climatique et ce poste était occupé, en 2013, par l'amiral Neil Morisetti qui a plaidé pour la prise en compte des liens entre climat et sécurité (GOV.UK, 2013). Si les pays anglo-saxons (États-Unis et Royaume-Uni) ont été précurseurs sur ce sujet, ils ont depuis été rejoints par d'autres, à l'image du Bangladesh qui a développé dès 2005 un programme national d'actions en faveur de l'adaptation puis une stratégie et un plan d'actions pour lutter contre les changements climatiques (Government of the People's Republic of Bangladesh, 2008). Enfin, la France s'est emparée plus récemment de ce sujet. Tout d'abord, avec l'adoption de la stratégie de développement durable de la défense (S3D) en 2012 (Ministère des Armées), puis à l'initiative de la sénatrice Leïla Aïchi, qui publia en 2014 le *Livre vert de la défense* (Aïchi, 2014) (où elle plaidait pour une intégration des problématiques environnementales dans les analyses et stratégies de défense), un ouvrage qui a permis de sensibiliser à ces sujets et a abouti à la première conférence internationale sur le climat et la défense en 2015, rassemblant des ministres de 33 pays, de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Union européenne. Début 2017, la DGRIS du Ministère de la défense a mandaté un observatoire géopolitique des enjeux des changements climatiques en termes de sécurité et de défense, signe supplémentaire d'une prise de conscience croissante de l'importance de ces enjeux et nécessité pour permettre au Ministère de disposer d'une analyse des questions environnementales concernant chaque « point chaud » de la planète.

• Focus sur les États-Unis

Dans ce domaine, les États-Unis sont en avance sur les autres pays du monde car le département de la défense américain a très vite compris que les enjeux environnementaux étaient susceptibles de menacer la sécurité. Les risques liés au changement climatique sont considérés comme une menace pour la sécurité nationale, et cette évaluation bénéficie d'un soutien transpartisan dans la communauté américaine (The Center for Climate & Security, 2016). La Stratégie de Sécurité Nationale de 2015 reconnaît clairement que le changement climatique est

une menace urgente et croissante pour la sécurité nationale (Seal of the President of the United States, 2015), le département de la défense s'est ainsi doté en janvier 2016 d'une directive pour évaluer et gérer les risques associés aux impacts du changement climatique (Department of Defense, 2016). Elle prévoit notamment d'améliorer l'adaptation et la résilience et de mettre en œuvre la feuille de route pour l'adaptation aux changements climatiques adoptée par le département de la défense en 2014. Parmi les nombreuses initiatives portées par le département de la défense américain, un rapport publié en 2015 explique de quelle façon les différents *Combatant Commands*¹⁴ doivent identifier les principaux risques climatiques en présence dans leur région et intégrer l'atténuation de ces risques climatiques dans leurs missions (aide humanitaire, coopération en matière de sécurité, etc.) (Department of Defense, 2015). Chaque commandement peut ainsi identifier les risques climatiques les plus susceptibles de déstabiliser la région concernée et, dès lors, adapter sa politique dans le sens de l'adaptation et de la résilience. Cependant, l'arrivée au pouvoir de Donald Trump soulève de nombreuses incertitudes et pose la question du maintien du leadership américain sur ces questions.

Plusieurs initiatives très intéressantes émergent ainsi depuis quelques années au sein des gouvernements, qui considèrent de plus en plus les aléas climatiques et les enjeux environnementaux dans leurs analyses des « points chauds » de la planète. Ceci demande néanmoins à être systématisé afin que toutes les institutions en charge des politiques de sécurité prennent en compte le dérèglement du climat et ses effets. Pour se rendre compte de l'ampleur des bouleversements à venir, des exercices de simulation peuvent être organisés.

STRESS TESTER UN MONDE À 1,5, 2, 3, 4 °C DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE EN MATIÈRE DE CONFLICTUALITÉ

Pour prévenir les risques, anticiper les crises et améliorer la qualité des réponses opérationnelles, le WWF France recommande que les Ministères de la défense et des affaires étrangères s'organisent pour réaliser, sur la base des scénarios du GIEC, des stress tests des conséquences possibles d'un réchauffement climatique non contrôlé. Ces analyses pourront nourrir des interventions préventives pour diminuer la survenance des risques.

14. Commandements interarmées et permanents des Forces armées des États-Unis.

15. Dans le dernier rapport d'évaluation du GIEC, quatre voies de développement différentes pour le XXI^e siècle sont envisagées en fonction de profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP). Les RCP comprennent un scénario strict d'atténuation (RCP2,6), deux scénarios intermédiaires (RCP4,5 et RCP6,0) et un scénario d'émissions très élevées de GES (RCP8,5). Vers la fin du XXI^e siècle (2081–2100), le réchauffement moyen à la surface du globe par rapport à la période 1986–2005 aura atteint probablement entre 0,3 °C et 1,7 °C selon le RCP2,6, entre 1,1 °C et 2,6 °C selon le RCP4,5, entre 1,4 °C et 3,1 °C selon le RCP6,0 et entre 2,6 °C et 4,8 °C selon le RCP8,5.
https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM_fr.pdf

Pour évaluer au mieux l'impact possible du dérèglement du climat et ses effets, il est nécessaire d'organiser des exercices de simulation. Les professionnels de la défense pourraient ainsi stress tester différents scénarios de réchauffement (+1,5 °C, +2 °C, +3 °C, +4 °C, etc.) en se fondant sur les projections du GIEC¹⁵ et tenter de voir comment gérer les conséquences prévues et anticipées de tels bouleversements. Ces exercices permettront de prendre en compte, selon les pays ou régions, différents risques : hausse du niveau des mers, désertification, perte de biodiversité, migrations, diminution des rendements agricoles, tensions sur les ressources en eau, etc. et de s'y préparer. Le dérèglement du climat va provoquer une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes. Le monde sera plus exposé aux « *Black Swans* », tels que Nassim Taleb les caractérise, des épisodes inattendus qui dépassent les prévisions. Sans une préparation

efficace aux conséquences à venir du dérèglement du climat, les répercussions en termes de conflictualité seront dévastatrices. Cette dimension est centrale puisqu'une mauvaise préparation des institutions supposées assurer la sécurité peut transformer des tensions passagères en conflits permanents. Au contraire, la réactivité et la capacité d'intervention des institutions en cas de déstabilisation d'une région sont des facteurs de résilience.

Les stress tests ont été popularisés après la crise financière de 2008 pour évaluer la solidité des institutions financières. En reprenant ce modèle, il faut soumettre les institutions de défense à des exercices simulant les conséquences en termes de conflictualité d'un monde à +1,5 °C, +2 °C, +3 °C, *etc.* et en cas d'échec, obliger celles qui manquent de robustesse à mettre en œuvre des politiques appropriées. Ces simulations sont indispensables pour relever les nouveaux défis auxquels la défense et les armées devront faire face dans un monde où le climat se dérègle.

AUGMENTER LA PART DES FINANCEMENTS CONSACRÉS À LA RÉSILIENCE ET À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN CONSIDÉRANT CES DÉPENSES COMME UN INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ LOCALE ET MONDIALE

Le financement de l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique dans les pays en développement est une dépense de stabilisation du monde. Les niveaux actuels d'investissement, 22,5 milliards de dollars en 2014, sont très largement inférieurs aux sommes nécessaires. En effet, les besoins avaient été estimés par la Banque mondiale entre 70 et 100 milliards de dollars par an entre 2010 et 2050 et ils ont été réévalués, par un récent rapport de l'ONU Environnement, entre 140 et 300 milliards d'ici 2030 et entre 280 et 500 milliards d'ici 2050. Les dépenses militaires mondiales ont, pour leur part, atteint 1 686 milliards de dollars en 2016, près de 75 fois la somme investie dans l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement et elles vont sans doute continuer d'augmenter dans les pays riches, si par exemple les États membres de l'OTAN décident de consacrer 2 % de leur PIB au budget de la défense.

Pour faire face aux besoins (coût de l'adaptation au changement climatique entre 140 et 300 milliards de dollars d'ici 2030), tenir leurs engagements de solidarité climatique internationale (consacrer au moins 100 milliards de dollars à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement chaque année à l'horizon 2020), tout en améliorant l'efficacité de leurs investissements en matière de sécurité, les pays développés doivent se fixer une feuille de route pour augmenter progressivement le financement de l'adaptation. Au moment où de nombreux pays du monde augmentent leurs dépenses de sécurité (augmentation du budget de la défense pour atteindre l'objectif de 2 % du PIB dans les pays membres de l'OTAN par exemple), il serait cohérent d'en affecter une partie aux investissements dans la sécurité

climatique. Par exemple, la France a investi 606 millions d'euros dans le financement de l'adaptation en 2016 (Proparco, 2016) et s'est engagée à consacrer 1,2 milliard d'euros à l'adaptation chaque année à partir de 2020. Pour tenir ses engagements, elle peut flécher une partie de ses dépenses supplémentaires de sécurité, qui auront augmenté (objectif fixé par le président de la République de 50 milliards d'euros en 2025 contre 34,2 milliards d'euros en 2018), vers l'adaptation. Dans ce scénario, les 600 millions d'euros supplémentaires fléchés vers l'adaptation représenteraient une très faible part des 16 milliards d'augmentation du budget de sécurité et permettraient de contribuer à la réduction des risques de conflictualité en amont.

Compte tenu des éléments présentés jusqu'ici, on sait que le dérèglement du climat et ses conséquences environnementales doivent être considérés comme un risque stratégique à part entière par les institutions de défense et que diverses mesures peuvent être mises en œuvre pour réduire la vulnérabilité, encourager l'adaptation et permettre aux territoires de devenir plus résilients. Cependant, toutes les initiatives et programmes qui se sont développés en lien avec cette thématique ont besoin de financements pour pouvoir concrétiser les projets d'adaptation qu'ils élaborent.

Les financements bilatéraux et multilatéraux pour l'adaptation au changement climatique s'élevaient à 25 milliards de dollars en 2014 dont 22,5 destinés aux pays en voie de développement. Ces sommes provenaient essentiellement des institutions de financement du développement (IFD) qui y contribuaient à hauteur de 84 %. Le reste étant permis par des engagements bilatéraux des pays membres de l'OCDE en faveur de l'adaptation (13 % du total) et les fonds pour le climat dédiés à l'adaptation (3 %) (ONU Environnement, 2015).

Pourtant, les besoins sont importants et toutes les organisations de coopération internationale travaillant sur ces problématiques reconnaissent le manque d'investissements dans l'adaptation et la résilience des territoires, parent pauvre des financements climat alors que ce sujet devrait être au cœur de la solidarité climatique internationale. Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe souligne que la capacité des Nations unies à aider les pays en développement à réduire les risques de catastrophe doit être soutenu, notamment par une augmentation des financements (UN, 2015). Même constat du côté de l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba, adopté en 2015 lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement qui reconnaît des investissements insuffisants, notamment dans les communautés locales, et s'engage à davantage soutenir la prévention des risques, l'atténuation et l'adaptation (UN, 2015).

De façon générale, la Banque mondiale atteste la croissance des besoins de financements pour l'adaptation. Dans une étude de 2010, elle estime le coût de l'adaptation au changement climatique pour les pays en développement entre 70 et 100 milliards de dollars par an entre 2010 et 2050, soit environ 0,2 % du PIB de ces pays à l'époque (World Bank Group, 2010). Depuis, ce coût a été revu à la hausse par un rapport de l'ONU Environnement de 2014 qui avance une somme située entre 140 et 300 milliards de dollars par an en 2030 et entre 280 et 500 milliards de dollars par an en 2050 (UN Environment, 2016). Le rapport dénonce l'écart entre les besoins et les sommes investies.

C'est pourquoi, le WWF France encourage les pays développés à rattraper le retard accumulé en investissant massivement dans l'adaptation dès aujourd'hui pour atteindre l'objectif de 140 milliards en 2030. Si de multiples canaux peuvent être identifiés et sont pertinents pour augmenter les financements vers l'adaptation (celle-ci bénéficiant à la prospérité, au développement, à la résilience des régions), nous avons effectué la démonstration dans ce rapport que le financement de l'adaptation était aussi une dépense de stabilisation.

Dès lors, il est légitime d'inciter les gouvernements à orienter une partie des dépenses de sécurité vers le financement de l'adaptation.

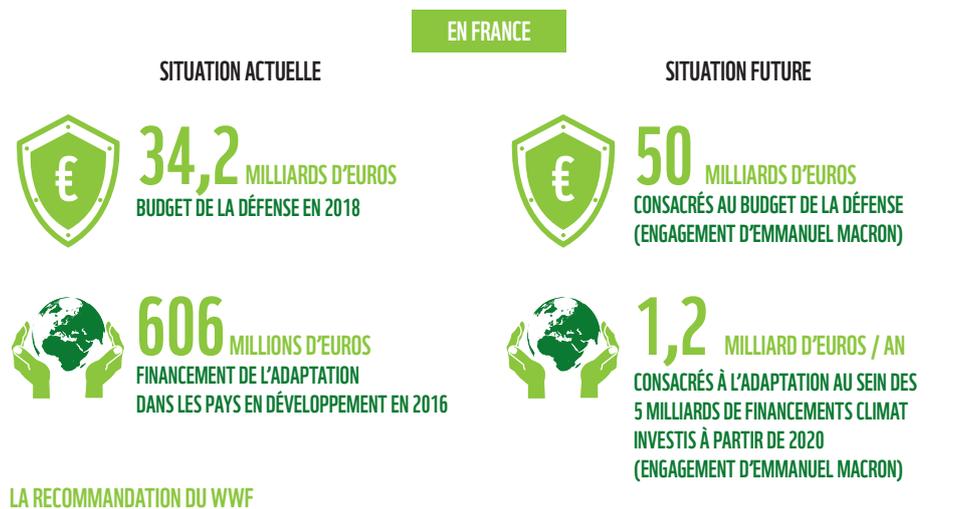


LA RECOMMANDATION DU WWF

INVESTIR DANS LA SOUTENABILITÉ - STABILITÉ - SÉCURITÉ



Augmenter les financements consacrés à l'adaptation en orientant une partie des budgets de la défense permet aux pays développés de respecter leurs engagements et d'atteindre l'objectif minimal de 140 milliards de dollars (ONU Environnement) à investir chaque année d'ici 2030, soit 10 milliards supplémentaires chaque année.



LA RECOMMANDATION DU WWF

INVESTIR DANS LA SOUTENABILITÉ - STABILITÉ - SÉCURITÉ



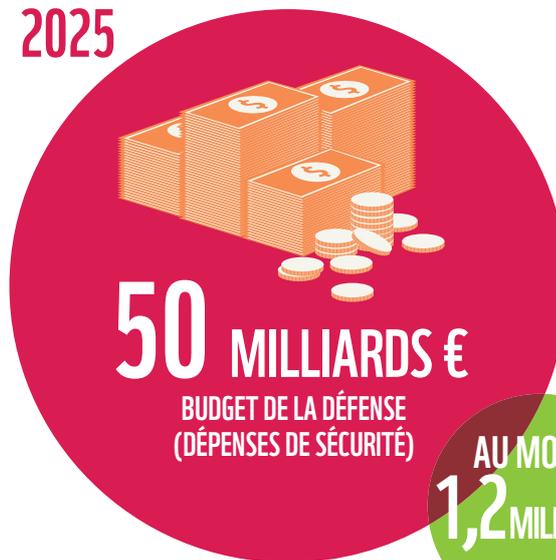
Pour tenir ses engagements, la France peut flécher une partie de ses dépenses supplémentaires de sécurité, qui auront augmenté, vers l'adaptation des pays en développement au changement climatique. Dans ce scénario, les 600 millions d'euros supplémentaires fléchés vers l'adaptation représenteraient une très faible part des 16 milliards d'augmentation du budget de sécurité et permettraient de contribuer à la réduction des risques de conflictualité en amont.

2018



FINANCEMENT DE L'ADAPTATION
(DÉPENSES DE SÉCURITÉ)

2025



FINANCEMENT DE L'ADAPTATION
(DÉPENSES DE SÉCURITÉ)

Fléchage d'une partie du budget de la défense (dépenses de sécurité) vers le financement de l'adaptation (dépenses de sécurité) en France.

En plus d'être une nécessité, financer l'adaptation est une véritable opportunité puisqu'en assurant davantage de soutenabilité, on œuvre pour plus de stabilité et de sécurité. L'OSCE a d'ailleurs organisé une conférence en 2015 sur le changement climatique et la sécurité et a choisi de mettre en avant les bénéfices, en termes de sécurité, apportés par les politiques d'atténuation et d'adaptation (OSCE, 2015). C'est de cette façon que ces financements doivent être envisagés, comme des dépenses de stabilisation, des investissements pour la paix. C'est pourquoi, le WWF France préconise que les Etats prennent progressivement des engagements chiffrés pour orienter une part très minoritaire mais croissante de leurs dépenses militaires vers le financement de l'adaptation et de la résilience au dérèglement climatique, en tant qu'investissement dans la stabilité et la sécurité.

• Focus sur l'Union européenne

Le Conseil de l'UE, s'appuyant sur la réussite européenne de la COP21, a souhaité lancer une stratégie d'amplification de la diplomatie climatique européenne dès 2016. Celle-ci s'appuie sur trois objectifs principaux : défendre le dérèglement climatique comme une priorité stratégique en matière diplomatique (en s'appuyant sur les débats, la diplomatie publique et les instruments de politique extérieure), appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et enfin, accroître les efforts pour faire comprendre le lien entre climat, prospérité, stabilité et migrations (European Commission, 2016). Pour chaque volet, plusieurs démarches sont prévues pour permettre l'atteinte des objectifs. Par ailleurs, l'UE reconnaît pleinement la nécessité de changer de cadre de pensée pour passer de la gestion de crise à l'anticipation et la préparation. Elle s'engage dans ce cadre à aider ses partenaires à devenir plus résilients (European Commission, 2017).

Cette stratégie revient également sur l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC), une alliance créée en 2007 par l'UE pour renforcer le dialogue et la coopération avec les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) (GCCA, 2017). Aujourd'hui, l'AMCC est l'une des initiatives climatiques les plus importantes au monde, avec 51 programmes et une présence dans 38 pays, qui contribue à faire en sorte que les pays les plus vulnérables aux changements climatiques augmentent leurs capacités d'adaptation et leur résilience. Pour atteindre ses objectifs, l'Alliance finance des programmes d'adaptation nationaux et régionaux (gestion des forêts, protection des littoraux, réduction des risques, développement d'énergies propres). L'adaptation et la prévention des risques participent à rendre les territoires plus résilients et plus sûrs. Un rapport publié en 2014 met en avant plusieurs exemples d'avantages obtenus parmi lesquels une meilleure préparation aux inondations, le déplacement des bases militaires ou l'anticipation des migrations et souligne que le coût de l'inaction est supérieur à celui de l'action (IES, GMACCC, University of Cambridge, 2014).

POSTFACE

© BENOÎT TEILLET / CONSEIL CONSTITUTIONNEL



SURMONTER LE DOUBLE PARADOXE POST-PARIS

On évoque le plus souvent les effets du dérèglement climatique sur l'environnement, sur la santé publique, sur le développement. On aborde plus rarement ses conséquences sur la paix et la sécurité internationale. C'est tout le mérite du rapport « 3S » du WWF France de le faire et de le faire clairement. Les risques sont en effet majeurs. Il est clair que le dérèglement climatique est et sera aussi un dérèglement sécuritaire.

Les effets néfastes du dérèglement climatique sur la stabilité politique, interne aux Etats comme internationale, sont aujourd'hui avérés. Les bouleversements climatiques rendent à la fois plus difficile et plus essentiel l'accès à des ressources vitales – en particulier l'eau, mais également les terres arables. Les tensions en sont avivées. Quand on passe en revue les grands fleuves du monde – Jourdain, Euphrate, Nil, –, les exemples concrets de conflits viennent immédiatement à l'esprit. Le rapport du WWF France en donne de nombreuses autres illustrations.

Les déplacements massifs de population constituent une autre source d'instabilité. Face à la montée des eaux, à la désertification et à la multiplication des événements climatiques extrêmes, ce sont des millions de personnes qui devront chercher refuge ailleurs. Pour certains petits Etats insulaires, c'est l'existence même de l'Etat et de son territoire qui est menacée. Au-delà de la catastrophe humaine que ces mouvements forcés représentent, ils constituent un risque majeur pour la sécurité internationale, tant ils sont susceptibles de déstabiliser des Etats incapables d'accueillir et de gérer un tel nombre de personnes, et un défi majeur pour la gouvernance mondiale de demain.

Le lien entre sécurité et climat doit cependant être aussi examiné sous un angle différent, plus positif : la lutte contre le dérèglement climatique peut et doit constituer une contribution à la paix et la sécurité internationale. Si nous parvenons à réduire notre dépendance à l'égard des énergies fossiles, nous améliorerons la soutenabilité de notre modèle de développement et réduirons d'autant la perspective de voir se déclencher de nouveaux conflits pour le contrôle des ressources. Cela est d'autant plus vrai que les énergies renouvelables ne sont, du moins pour la plupart, ni rivales ni exclusives – ce qui signifie que la consommation d'une ressource n'en prive pas le voisin : le soleil et le vent appartiennent à tout le monde.

Nous avons besoin de développer une communauté mondiale de l'énergie propre, qui tire parti des possibilités offertes par les renouvelables et par l'efficacité énergétique, et qui limite les tensions pouvant émerger autour des terres rares ou des ressources renouvelables qui ne sont pas en accès libre. Les Etats – ils sont heureusement très nombreux –, les entreprises, les collectivités locales, les sociétés civiles qui agissent concrètement contre le dérèglement climatique agissent pour la sécurité. Ceux qui ne le font pas portent une lourde responsabilité.

C'est là le double paradoxe de la période actuelle, post-Paris. L'accord de Paris conclu en 2015, et à l'adoption duquel j'ai eu l'honneur de présider, tout comme les Objectifs de Développement Durable, sont de grandes avancées internationales. Pour autant – c'est le premier paradoxe – les données concernant le climat continuent d'inspirer de graves inquiétudes, avec notamment le nombre désastreux des maladies et des morts liées à ce dérèglement. Le second paradoxe, c'est qu'alors qu'il faut amplifier et accélérer l'action, certains s'en détournent, commettant un contresens historique. Comment peut-on se prétendre partisan de la sécurité et de la paix et se dérober face au combat contre le réchauffement climatique, pourvoyeur des conflits du monde ?

Pour surmonter ce double paradoxe, il n'y a pas d'autre solution qu'agir. C'est une obligation : agir localement, agir nationalement et multilatéralement, agir individuellement et collectivement, agir public et agir privé. Encourager les technologies des énergies renouvelables et la tarification du carbone, qui constituent deux formidables gisements de progrès. Appliquer tout l'accord de Paris, notamment ses engagements financiers envers les pays pauvres, renforcer la contribution pluriannuelle de chaque Etat, mobiliser à plein les acteurs non étatiques. C'est le programme d'action de tous ceux qui ont compris qu'en détruisant l'environnement, on se détruit aussi soi-même, alors qu'en agissant pour un développement solidaire et bas-carbone, on crée les conditions d'une meilleure soutenabilité, stabilité et sécurité.

Laurent Fabius

Président du Conseil constitutionnel français

Ancien Président de la COP 21

BIBLIOGRAPHIE

(s.d.).

adelphi. (2013). Climate Diplomacy: New approaches for foreign policy.

adelphi. (s.d.). About Climate Diplomacy. Récupéré sur Climate Diplomacy: <https://www.climate-diplomacy.org/about-climate-diplomacy>

Aïchi, L. (2014). Livre vert de la défense.

Allen, S. N. (2012, August 8). Ahead of Flood Season, Thailand's Communities Demand Greater Preparedness. Récupéré sur Asia foundation: <http://asiafoundation.org/2012/08/08/ahead-of-flood-season-thailands-communities-demand-greater-preparedness/>

Ambassade de France à La Haye. (2017, Avril 21). Table-ronde haguenoise sur le thème « climat et sécurité ». Récupéré sur <https://nl.ambafrance.org/Table-ronde-haguenoise-sur-le-theme-climat-et-securite-19-avril-2017-La-Haye>

Arctic Ocean Conference. (2008, May 28). The Ilulissat Declaration.

Aspa, J. M. (2011). The economic relationship of armed groups with displaced populations. Forced migration review.

Chatham House. (2016, Décembre 1). Security and Climate Change: Are we Living in 'The Age of Consequences'? Récupéré sur Security and Climate Change: Are we Living in 'The Age of Consequences'? - See more at: <https://www.chathamhouse.org/event/security-and-climate-change-are-we-living-age-consequences#sthash.9w4n10KP.dpuf>

Christian Aid. (2016). Act Now or Pay Later : Protecting a billion people in climate-threatened coastal cities.

Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes. (2005). Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.

Department of Defense. (2015). National security implications of climate-related risks and a changing climate.

Department of Defense. (2016). DoD Directive 4715.21 Climate Change Adaptation and Resilience.

DoD News. (2014, October 13). Hagel to Address 'Threat Multiplier' of Climate Change. Récupéré sur <https://www.defense.gov/News/Article/Article/603440/>

Duncan, K. (2007). Climate change, migratory species and pandemic influenza.

European Commission. (2008). Climate change and International Security.

European Commission. (2016). European climate diplomacy after COP21: Elements for continued climate diplomacy in 2016.

FAO. (s.d.). Vue générale du secteur aquacole national en Sierra Leone. Récupéré sur FAO: http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_sierraleone/fr

Femia, Werrell. (2015). Climate change as threat multiplier: understanding the broader nature of the risk. The Center for Climate and Security.

Foley, T. B. (2014). The Greenland gold rush - Promise and Pitfalls of Greenland's Energy and Mineral Resources.

France Diplomatie. (2015, Juin 17). Journée européenne de la diplomatie climatique. Récupéré sur <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/climat/actualites-liees-au-dereglement-climatique/actualites-2015-liees-au-dereglement-climatique/article/climat-journee-europeenne-de-la>

France info. (2014, Mai 2). Le Groenland abroge l'interdiction d'extraction de l'uranium. Récupéré sur http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/le-groenland-abroge-l-interdiction-d-extraction-de-l-uranium_1671841.html

France Libertés. (s.d.). Qu'est-ce que la biopiraterie ? Récupéré sur Fondation Danielle Mitterrand: http://www.france-libertes.org/-Qu-est-ce-que-la-biopiraterie-.html#.WT_szOvygdW

Garric, A. (2011). Bientôt des « casques verts » du changement climatique à l'ONU ? Le Monde.

GCCA. (2017). What is the GCCA/GCCA+? Récupéré sur <http://www.gcca.eu/about-the-gcca/what-is-the-gcca>

GOV.UK. (2013, September 13). Foreign Secretary's new Special Representative for Climate Change. Récupéré sur <https://www.gov.uk/government/news/foreign-secretarys-new-special-representative-for-climate-change>

Government of the People's Republic of Bangladesh. (2008). Bangladesh Climate Change Strategy and Action Plan 2008.

Griggs, M. B. (2015, September 9). Melting Ice Could Wake Up Ancient Frozen Viruses. Récupéré sur <http://www.popsoci.com/waking-up-ancient-viruses-from-melting-frozen-wasteland>

Hallegatte, S. H. (2010). A global ranking of port cities with high exposure to climate extremes.

Huffington Post. (2016, Octobre 5). Le trafic d'ivoire, principale source de financement du terrorisme en Afrique. Récupéré sur Huffington Post: http://www.huffingtonpost.fr/patricia-lalonde/trafic-ivoire-boko-haram_b_11345692.html

IES, GMACCC, University of Cambridge. (2014). Climate Change: Implications for Defence.

IFAW. (2013). Répercussions du commerce illicite d'espèces sauvages sur la sécurité mondiale.

IISS. (2011). The IISS Transatlantic Dialogue on Climate Change and Security.

Institute for Environmental Security. (2009, October 29). Military Experts from Five Continents warn of impact of climate change on security. Récupéré sur <http://www.envirosecurity.org/news/MilitaryAdvisoryCouncilPressRelease&Statement.pdf>

INTERPOL. (2013, Février 26). INTERPOL lance le Projet Scale pour lutter contre la pêche illégale. Récupéré sur INTERPOL: <https://www.interpol.int/fr/Centre-des-m%C3%A9dias/Nouvelles/2013/PRO24>

IPCC. (2007). IPCC Fourth Assessment Report: Climate Change 2007. Récupéré sur https://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/syr/fr/spms3.html

IPCC. (2014). Assessment of adaptation practices, options, constraints and capacity.

IPCC. (2014). Changements climatiques 2014 : Rapport de synthèse.

IPCC. (2014). Climate Change 2014 Impacts, Adaptation and Vulnerability Part A: Global and Sectoral Aspects.

IPCC. (2014). Gestion des risques de catastrophes et de phénomènes extrêmes pour les besoins de l'adaptation au changement climatique.

JM Robine, S. C. (2007). Report on excess mortality in Europe during summer 2003 .

Johnson, L. M. (2014). The Consequences of Somali Piracy on International Trade.

Johnstone, C. (s.d.). Planning for the Inevitable, the Humanitarian Consequences of Climate Change.

Kachika, T. (2010). Land Grabbing in Africa: A review of the Impacts and the Possible Policy Responses.

Le Monde avec AFP. (2016). Le “Tribal-Kat”, dernier procès de pirates somaliens en France, s’est ouvert mardi.

Le Monde avec AFP. (2017). Au Kenya, les éleveurs en quête de pâturages envahissent réserves naturelles et ranchs privés. Le Monde Afrique.

L’expansion. (2011, Mars 14). Nucléaire: “En 1999, la France est passée très près d’une catastrophe”. Récupéré sur L’expansion: http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/nucleaire-en-1999-la-france-est-passee-tres-pres-d-une-catastrophe_1430447.html

Longeray, P. (2015, December 10). Why Climate Is Also on the Agenda for War-Torn Nations. Récupéré sur Vice News: <https://news.vice.com/article/why-climate-is-also-on-the-agenda-for-war-torn-nations>

Macalister, T. (2015, September 28). Shell abandons Alaska Arctic drilling. Récupéré sur The guardian: <https://www.theguardian.com/business/2015/sep/28/shell-ceases-alaska-arctic-drilling-exploratory-well-oil-gas-disappoints>

McAdam, J. (2011). Climate change displacement and international law: complementary protection standards.

Melchior, S. K. (2016). Global Climate Risk Index.

Mikkola, J. K. (2013). Arctic Conflict Potential.

Ministère de la Transition écologique et solidaire. (2016, Novembre 24). Les objectifs de développement durable. Récupéré sur <http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>

Ministère des Armées. (s.d.). Stratégie de développement durable. Récupéré sur <http://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/developpement-durable/strategie-de-developpement-durable>

National Institute of Environmental Health Sciences. (2010). A Human Health Perspective on Climate change.

NATO Parliamentary Assembly. (2015). Resolution 427 on Climate change and International security.

NATO Review. (s.d.). NATO’s energy security agenda. Récupéré sur <http://www.nato.int/docu/review/2014/NATO-Energy-security-running-on-empty/NATO-energy-security-agenda/EN/index.htm>

Nature Climate change. (2014, Janvier 19). Increasing frequency of extreme El Niño events due to greenhouse warming. Récupéré sur Nature climate change: <http://www.nature.com/nclimate/journal/v4/n2/full/nclimate2100.html>

Nawa, R. (2010, June). Glacier retreat in the Nepal Himalaya. Récupéré sur Research gate: https://www.researchgate.net/publication/267262952_GLACIER_RETREAT_IN_THE_NEPAL_HIMALAYA

New Scientist. (2014, May 14). How wildlife crime links us all to conflicts in Africa. Récupéré sur <https://www.newscientist.com/article/mg22229691-600-how-wildlife-crime-links-us-all-to-conflicts-in-africa/>

Nile Basin Initiative. (2012). Climate Change and its implications for the Nile Region.

NOAA. (2011, October 27). NOAA study: Human-caused climate change a major factor in more frequent Mediterranean droughts. Récupéré sur NOAA News: http://www.noaa.gov/stories2011/20111027_drought.html

Observatoire Défense et climat. (2017). Rapport d’étude n°1 - Rétrospective et typologie de crise.

ONU. (1992). Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

ONU Environnement. (2015). Les écarts de financement en matière d’adaptation aux changements climatiques.

Organisation internationale du Travail. (2012). Vers le développement durable : travail décent et intégration sociale dans une économie verte.

OSCE. (2015). Climate change and Security: Unprecedented impacts, unpredictable risks.

Park, S. (2011). Climate Change and the Risk of Statelessness: The situation of low-lying island states.

Piguet, R. K. (2011, Décembre). Migration et changement climatique en Amérique Latine : Quels enjeux. Récupéré sur Vertigo: <https://vertigo.revues.org/11488>

Planetary Security Initiative. (s.d.). Récupéré sur <https://www.planetarysecurityinitiative.org/about>

PNAS. (2015, January 30). Climate change in the Fertile Crescent and implications of the recent Syrian drought. Récupéré sur PNAS: <http://www.pnas.org/content/112/11/3241.abstract>

Pongsudhirak, T. (2011, October 21). The politics behind Thailand's floods. Récupéré sur The guardian: <https://www.theguardian.com/commentisfree/2011/oct/21/thailand-floods-bangkok>

Postdam Institute for Climate Impact Research and Climate Analytics. (2013). Turn Down the Heat - Climate extremes, Regional impacts and the case for resilience.

Proparco, A. (s.d.). Activité Climat du groupe AFD en 2016. Récupéré sur https://www.proparco.fr/sites/proparco/files/2017-07/AFD_bilan_climat_2016.pdf

Protocole de Nagoya. (2010). Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la convention sur la diversité biologique.

RFI. (2007, Août 2). La Russie plante son drapeau au fond de l'océan Arctique. Récupéré sur http://www1.rfi.fr/sciencefr/articles/092/article_54765.asp

Romer, M. L. (1998, Septembre). Sécurité et promotion de la sécurité : Aspects conceptuels et opérationnels.

Royal, S. (2016). Rapport Sécurité et Climat.

Schilling, J. V. (2013). Vulnerability to Environmental Risks and Effects on Community Resilience in Mid-West Nepal and South-East Pakistan.

Schleussner, J. D.-F. (2016). Armed-conflict risks enhanced by climate-related disasters in ethnically fractionalized countries.

Sciences et Avenir avec AFP. (2013, Novembre 26). Un habitant des Kiribati se voit refuser le statut de réfugié climatique. Récupéré sur https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/un-habitant-des-kiribati-se-voit-refuser-le-statut-de-refugie-climatique_11845

Seal of the President of the United States. (2015). National Security Strategy.

Shah, S. (2009). The Spread of New Diseases and the Climate Connection. Yale Environment.

Thaler. (2013). Chapter 8 Brazil, Biofuels and Food security in Mozambique.

The Center for Climate & Security. (2016). Why the U.S. National Security Community Takes Climate Risks Seriously. Récupéré sur <https://climateandsecurity.org/2016/12/21/why-the-u-s-national-security-community-takes-climate-risks-seriously/>

The Center for Climate and Security. (2016). Chronology. Récupéré sur <https://climatesecurity101.org/chronology/>

The Nansen Initiative. (2015). Agenda pour la protection des personnes déplacées au-delà des frontières dans le cadre de catastrophes et de changements climatiques.

The Telegraph. (2012, March 7). Entire nation of Kiribati to be relocated over rising sea level threat. Récupéré sur The Telegraph: <http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/>

australiaandthepacific/kiribati/9127576/Entire-nation-of-Kiribati-to-be-relocated-over-rising-sea-level-threat.html

Tubiana, J. (2009, Septembre). GROTIUS INTERNATIONAL. Récupéré sur <http://www.grotius.fr/>: <http://www.grotius.fr/darfour-tchad-sagit-il-de-la-premiere-guerre-du-climat/>

UN. (2007, April 17). Security Council holds first-ever debate on impact of climate change on peace, hearing over 50 speakers. Récupéré sur <http://www.un.org/press/en/2007/sc9000.doc.htm>

UN. (2008). Global food crisis: More go hungry amid economic turmoil. Récupéré sur <http://www.un.org/en/events/tenstories/08/foodcrisis.shtml>

UN. (2015). Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030.

UN. (2015). The Addis Ababa Action Agenda of the Third International Conference on Financing for Development.

UN. (2015, Septembre 25). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Récupéré sur http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F

UN Chronicle. (2009, Août 3). L'eau douce en Amérique latine et dans les Caraïbes. Récupéré sur Chronique ONU: <https://unchronicle.un.org/fr/article/l-eau-douce-en-amerique-latine-et-dans-les-cara-bes>

UN Environment. (2007). Sudan Post-Conflict Environmental Assessment.

UN Environment. (2016). The Adaptation Gap Finance Report.

UN News Centre. (2010, Juillet 28). L'Assemblée générale déclare que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental. Récupéré sur UN News Centre: http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=22544#.WT_aVevygdV

UN OCHA. (s.d.). What is El Niño ? Récupéré sur UN OCHA: <http://www.unocha.org/country/el-nino/what-el-ni%C3%B1o>

UNCCD. (s.d.). African governments launch the Triple S (3S) Initiative to promote stability and security in the face of migration caused by environmental degradation and climate change. Récupéré sur UNCCD: <http://www2.unccd.int/news-events/african-governments-launch-triple-s-3s-initiative-promote-stability-and-security-face>

UNFCCC. (2015, Décembre 12). Adoption de l'Accord de Paris. Récupéré sur <http://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/109r01f.pdf>

UNHCR. (s.d.). Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés.

USAID. (2016, October 21). Emerging pandemic threats. Récupéré sur USAID: <https://www.usaid.gov/what-we-do/global-health/pandemic-influenza-and-other-emerging-threats>

Venot, R. C.-P. (2004). Bilan des ressources en eau au sein du bassin versant du Jourdain en Jordanie - Evolutions et Perspectives sur la période 1950-2025.

Vivekananda, L. R. (2015). A New Climate for Peace, Taking Action on Climate and Fragility Risks.

Vivekananda, M. A. (2013). Strengthening responses to climate variability in south asia.

Werrell, F. F. (2012, Février 29). Syria: Climate Change, Drought and Social Unrest. Récupéré sur The Center for Climate & Security: <https://climateandsecurity.org/2012/02/29/syria-climate-change-drought-and-social-unrest/>

WHO. (2014). Quantitative risk assessment of the effects of climate change on selected causes of death, 2030s and 2050s.

WHO. (2016, Juin). Changement climatique et santé. Récupéré sur WHO: <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs266/fr/>

World Bank. (s.d.). Fossil fuel energy consumption. Récupéré sur World Bank: <http://data.worldbank.org/indicator/EG.USE.COMM.FO.ZS?end=2014&start=1960&view=chart>

World Bank Group. (2010). The economics of Adaptation to climate change.

World Economic Forum. (2017). The Global Risks Report 2017.

Worldwatch Institute. (2016). Study Says 1 Billion Threatened by Sea Level Rise. Récupéré sur <http://www.worldwatch.org/node/5056>

WWF. (2009). Rétroactions du climat en Arctique : les implications mondiales.

WWF. (2012). Lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages.

WWF. (s.d.). Arctic oil and gas. Récupéré sur WWF: http://wwf.panda.org/what_we_do/where_we_work/arctic/what_we_do/oil_gas/

WWF, Care, Actionaid. (2012). Tackling the limits to adaptation.



Soutenabilité, Stabilité, Sécurité

1973

année de la création
du WWF France

81

salarié(e)s engagé(e)s au
quotidien



1 400

bénévoles actifs en
France métropolitaine et
ultramarine

800 000

supporters,
dont 220 000 donateurs

	<p>Notre raison d'être Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.</p> <p>www.wwf.fr</p>
--	---